

## EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, May 5, 2022

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met with videoconference this day at 9 a.m. [ET] to examine the subject matter of those elements contained in Parts 4, 5 and 6 of Bill S-6, An Act respecting regulatory modernization.

**Senator Robert Black** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Honourable senators, good morning. It has been good to see everyone around the table today. I would like to begin by welcoming members of the committee, our witnesses as well as those watching the meeting on the web.

My name is Robert Black, a senator from Ontario, and I am chair of this committee. I would like to introduce our members of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry starting with the Deputy Chair, Senator Simons from Alberta; Senator Cotter from Saskatchewan; Senator Deacon from Nova Scotia; Senator Klyne from Saskatchewan; Senator Marwah from Ontario; Senator Mercer, Nova Scotia, north end of Halifax; and Senator Oh from Ontario. We have regrets from Senator Petitclerc. She may be able to join us later. Senator Plett from Manitoba, regrets, as well as Senator Ringuette from New Brunswick.

Today the committee begins the examination of the subject matter of those elements contained in Parts 4, 5 and 6 of Bill S-6, An Act respecting regulatory modernization.

Our first panel will provide some general information on the bill and on Part 4 of the bill, which proposes to amend the Agricultural Products Marketing Act.

I would like to introduce our first witnesses for the first panel of the meeting. Today I welcome from the Treasury Board of Canada Secretariat, James van Raalte, Executive Director, Regulatory Policy and Cooperation Directorate, and from Agriculture and Agri-Food Canada, Steven Jurgutis, Director General, Policy, Planning and Integration Directorate.

Gentlemen, thank you for joining us. You each have five minutes for your opening remarks. We will begin with Mr. Jurgutis to be followed by Mr. van Raalte. Mr. van Raalte will be talking to us today about the global aspects of the legislation, including the overall process of developing the bill. He will continue to be available for questions throughout the second panel and next week as well, throughout our committee's examination of this matter. Mr. Jurgutis, please, the floor is yours.

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 5 mai 2022

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a tenu une vidéoconférence aujourd'hui, à 9 heures [HE], pour examiner la teneur des éléments des parties 4, 5 et 6 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation.

**Le sénateur Robert Black** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Honorables sénateurs, bonjour. Je suis heureux de voir tout le monde autour de la table aujourd'hui. Je commencerai par souhaiter la bienvenue aux membres du comité, à nos témoins ainsi qu'aux personnes qui nous regardent sur le Web.

Je m'appelle Robert Black, je suis sénateur de l'Ontario et président du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts dont je vais vous présenter les membres, à commencer par la vice-présidente qui est la sénatrice Simons, de l'Alberta, suivie du sénateur Cotter, de la Saskatchewan, du sénateur Deacon, de la Nouvelle-Écosse, du sénateur Klyne, de la Saskatchewan; le sénateur Marwah, de l'Ontario; le sénateur Mercer, de la Nouvelle-Écosse, au nord d'Halifax, et du sénateur Oh, de l'Ontario. La sénatrice Petitclerc nous présente ses excuses. Elle pourra peut-être se joindre à nous plus tard. Le sénateur Plett, du Manitoba, a demandé à être excusé, tout comme la sénatrice Ringuette, du Nouveau-Brunswick.

Aujourd'hui, notre comité entreprend l'examen de la teneur des parties 4, 5 et 6 du projet de loi S-6, Loi concernant la modernisation de la réglementation.

Notre premier groupe de témoins vous donnera des renseignements généraux sur le projet de loi en général et sur la partie 4 de ce texte qui propose de modifier la Loi sur la commercialisation des produits agricoles.

Je vais présenter nos témoins du premier groupe. Je souhaite la bienvenue à James van Raalte, directeur exécutif, Direction de la politique de réglementation et de la coopération, du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, et à Steven Jurgutis, directeur général, Direction des planifications et intégration des politiques, à Agriculture et Agroalimentaire Canada.

Messieurs, je vous remercie de votre présence. Vous avez chacun cinq minutes pour faire vos déclarations liminaires et nous allons commencer par M. Jurgutis, qui sera suivi de M. van Raalte. M. van Raalte nous parlera aujourd'hui des aspects globaux du projet de loi, y compris du processus global d'élaboration du projet de loi. Il demeurera disponible pour répondre aux questions après que nous aurons entendu le deuxième groupe de témoins et tout au long de la semaine prochaine, pour l'examen de cette question par notre comité. Monsieur Jurgutis, vous avez la parole.

**Steven Jurgutis, Director General, Policy, Planning and Integration Directorate, Agriculture and Agri-Food Canada:** Thank you, Mr. Chair. Let me start by telling you that I am coming to you today from the traditional unceded territory of the Algonquin Nation here in Ottawa.

On behalf of Agriculture and Agri-Food Canada, I'm pleased to speak to the amendments that we are proposing to improve the Agricultural Products Marketing Act, APMA, for Canadian farmers.

The APMA was enacted in 1949 to complement provincial legislation which enables provincial marketing boards to market their agricultural products within the province. Provincial marketing boards that receive federal delegation under the APMA are then authorized to market their agricultural products in interprovincial and export trade.

In 1957, the APMA was amended to allow provincial marketing boards with an APMA delegation to establish and collect levies on agricultural products destined for interprovincial and export markets.

The act currently authorizes over 90 provincial agricultural marketing boards across Canada to collect levies from farmers to market their products out-of-province or internationally.

Currently, the process to delegate the authority to collect farmer levies under the act is quite cumbersome, requiring an individual Order in Council for each request.

Delegations have been developed at different points in time since 1949. They are not only inconsistent but oftentimes are not updated in a timely manner due to competing priorities for both federal departments and provincial marketing boards. So we are proposing to streamline the regulatory process.

These amendments are not changing any of the powers that have already been delegated to provincial marketing boards; they are simply changing the mechanism through which the powers are delegated.

[Translation]

Federal powers to market agricultural products in interprovincial and export trade will now be delegated to provincial marketing boards directly in the schedule to the Canadian Agricultural Loans Act, or CALA, rather than through individual regulatory instruments.

**Steven Jurgutis, directeur général, Direction des planifications et intégration des politiques, Agriculture et Agroalimentaire Canada :** Permettez-moi d'abord de vous dire que je m'adresse à vous aujourd'hui depuis le territoire traditionnel non cédé de la nation algonquine, ici à Ottawa.

Au nom d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, j'ai le plaisir de vous parler des modifications que nous proposons afin d'améliorer la Loi sur la commercialisation des produits agricoles, ou LCPA, pour les producteurs agricoles canadiens.

La LCPA a été adoptée en 1949 pour compléter la législation provinciale qui permet aux offices de commercialisation provinciaux de commercialiser leurs produits agricoles dans la province. Les offices de commercialisation provinciaux qui bénéficient d'une délégation fédérale en vertu de la LCPA sont ensuite autorisés à commercialiser ces produits agricoles sur les marchés interprovinciaux et d'exportation.

En 1957, la LCPA a été modifiée pour permettre aux offices provinciaux de commercialisation bénéficiant d'une délégation de la LCPA d'établir et de percevoir des redevances sur les produits agricoles destinés aux marchés interprovinciaux et d'exportation.

La loi existante autorise plus de 90 offices de commercialisation des produits agricoles provinciaux de partout au Canada à percevoir des redevances auprès des producteurs pour commercialiser leurs produits à l'extérieur de la province ou à l'étranger.

À l'heure actuelle, le processus prévu par la loi pour déléguer le pouvoir de percevoir des redevances auprès des producteurs est plutôt lourd, car il exige un décret pour chaque demande.

Les délégations ont été élaborées à différents moments depuis 1949. Non seulement elles sont incohérentes, mais elles ne sont souvent pas mises à jour en temps voulu en raison des priorités concurrentes des ministères fédéraux et des offices provinciaux de commercialisation. Par conséquent, nous proposons la simplification du processus réglementaire.

Ces modifications ne changent rien aux pouvoirs qui ont déjà été délégués aux offices provinciaux de commercialisation; elles changent simplement le mécanisme par lequel les pouvoirs sont délégués.

[Français]

Les pouvoirs fédéraux en matière de commercialisation des produits agricoles dans le cadre du commerce interprovincial et de l'exportation seront désormais délégués aux offices de commercialisation provinciaux directement dans l'annexe de la Loi canadienne sur les prêts agricoles (LCPA), plutôt que par des instruments réglementaires individuels.

As a result, any future amendments or updates to the delegated authorities will be easier and more efficient as they will be made through ministerial orders rather than orders in council. This change will reduce legal risk and the burden on provincial marketing boards.

For those marketing boards that already have this authority, they could avoid duplication by changing their federal and provincial collection rates simultaneously. Reducing the administrative burden will allow marketing boards to focus on market research and development and help their producer members take advantage of the growing global demand for their products.

Thank you.

[English]

**The Chair:** Thank you very much. Mr. van Raalte, we'll give you the floor now. Five minutes and then we'll move into questions. Thank you very much.

**James van Raalte, Executive Director, Regulatory Policy and Cooperation Directorate, Treasury Board of Canada Secretariat:** Thank you, Mr. Chair. Apologies to Senators Deacon and Ringuette who were at the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce and heard much of this last evening as we studied Part 1 of the bill.

Bill S-6, an Act respecting regulatory modernization, proposes to amend 29 pieces of legislation via 46 amendments.

These amendments would help keep regulations relevant and up-to-date by reducing administrative burden for business, facilitating digital interactions with government, simplifying regulatory processes, making exemptions from certain regulatory requirements to test new products and making cross-border trade easier through more consistent and coherent rules across government.

Bill S-6 is the government's second Annual Regulatory Modernization Bill, or ARMB. The first was introduced through the Budget Implementation Act, 2019.

Announced in the Fall Economic Statement 2018, the ARMB instrument is meant to be a recurring legislative mechanism that enables the government to make common-sense changes across many pieces of legislation at once in order to address overly complicated, inconsistent or outdated requirements raised by business and Canadians.

Par conséquent, toute modification ou mise à jour future des pouvoirs délégués sera plus facile et plus efficace puisqu'elle se fera par l'intermédiaire d'arrêtés ministériels plutôt que par décrets en conseil. Ce changement permettra de réduire les risques juridiques et le fardeau imposé aux offices de commercialisation provinciaux.

En ce qui concerne les offices de commercialisation possédant déjà ce pouvoir, ceux-ci pourraient éviter un chevauchement en modifiant simultanément leurs taux de perception fédéral et provincial. Réduire le fardeau administratif permettra aux offices de commercialisation de se concentrer sur l'étude et le développement des marchés et d'aider leurs membres producteurs à profiter de la demande mondiale croissante pour leurs produits.

Merci.

[Traduction]

**Le président :** Merci beaucoup. Monsieur van Raalte, vous avez la parole pour cinq minutes, puis nous passerons aux questions. Merci beaucoup.

**James van Raalte, directeur exécutif, Direction de politiques et de coopération en matière de réglementation, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :** Merci, monsieur le président. Je présente mes excuses au sénateur Deacon et à la sénatrice Ringuette, qui étaient à la séance du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, hier soir, où il a beaucoup été question de ce texte, puisque nous avons parlé de la partie 1 du projet de loi.

Le projet de loi S-6, la Loi concernant la modernisation de la réglementation, propose de modifier 29 textes législatifs par le biais de 46 modifications proposées.

Ces modifications aideraient : à maintenir la réglementation pertinente et à jour en réduisant le fardeau administratif pour les entreprises; à faciliter les interactions numériques avec le gouvernement; à simplifier les processus réglementaires; à prévoir des dérogations à certaines exigences réglementaires pour tester de nouveaux produits; et à faciliter le commerce transfrontalier grâce à des règles plus uniformes et cohérentes à l'échelle du gouvernement.

Le projet de loi S-6 est le deuxième projet de loi annuel de modernisation de la réglementation du gouvernement, ou PLAMR. Le premier faisait partie de la Loi d'exécution du budget, 2019.

Annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2018, le PLAMR est censé être un mécanisme législatif récurrent qui permet au gouvernement d'apporter des changements sensés à de nombreux textes législatifs à la fois pour répondre aux exigences trop compliquées, incohérentes ou obsolètes soulevées par les entreprises et les Canadiens.

The ARMB is one part of the government's agenda to improve Canada's regulatory system, while continuing to ensure the health, safety and security of Canadians and protection of the environment.

As such, taken individually, the individual amendments in Bill S-6 are modest in scope. Taken as a whole, they will make an impact and contribute to the government's regulatory modernization agenda.

Grouping relatively minor legislative changes in one bill is both time and cost efficient. Bill S-6 is designed specifically to propose multiple, non-contentious legislative changes all at once.

These are fixes that the President of the Treasury Board can represent or sponsor on behalf of her cabinet colleagues. Anything above and beyond this threshold may be a good proposal for regulatory modernization but should be brought forward by the individual minister responsible for parliamentary and public scrutiny.

All of the 46 proposed amendments are either stakeholder driven — there are 33 of those — or in response to issues raised by Parliament's Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations — the remaining 13.

TBS launched a public consultation via *Canada Gazette* over the summer of 2019 and invited interested stakeholders to share their views on themes related to regulatory modernization, including to propose suggestions for the next ARMB. Forty-eight stakeholder submissions referred to legislation. However, most of these responses were not within scope or actually proposed changes to regulations rather than legislation. However, all feedback was shared with responsible regulatory departments and agencies.

Following this consultation, a what-we-heard report on regulatory modernization was published by the Treasury Board in November 2020. Through that consultation, the following four themes emerged for changes to legislation: reduce administrative burden; increase regulatory flexibility and opportunities for experimentation; enable harmonization with major trading partners; and remove duplicative, redundant and unclear requirements.

Similarly, a call-out to regulatory departments and agencies was initiated in August 2019. That resulted in 174 proposals submitted, impacting 72 acts across 14 organizations. All of these proposals were extensively reviewed to ensure there would be no negative impact on the health, safety and security of Canadians and the protection of the environment.

Le PLAMR est un élément du programme du gouvernement visant à moderniser la réglementation, tout en maintenant les mesures de protection de la santé, de la sécurité et de la sûreté, ainsi que de l'environnement.

Prises individuellement, les modifications présentées dans le projet de loi ont une portée modeste; ensemble, toutefois, elles auront une incidence et contribueront au programme de modernisation de la réglementation du gouvernement.

Le regroupement de changements législatifs relativement mineurs dans un seul projet de loi est efficace en termes de temps et de coûts. Le PLAMR est conçu spécifiquement pour proposer d'un coup plusieurs modifications législatives et non litigieuses.

Ce sont des correctifs que la présidente du Conseil du Trésor peut représenter ou parrainer au nom de ses collègues du Cabinet. Tout ce qui dépasse ce seuil peut en effet constituer une bonne proposition pour la modernisation de la réglementation, mais devrait être présenté par le ministre responsable de l'examen parlementaire et public.

Trente-trois des 46 modifications proposées ont été mentionnées par les parties prenantes et les 13 autres ont été sélectionnées parmi les réponses aux questions du Comité mixte permanent du Parlement sur l'examen des règlements.

Le SCT a annoncé une consultation publique du 28 juin au 5 septembre 2019 dans la *Gazette du Canada* pour inviter les parties prenantes intéressées à faire part de leurs points de vue sur les thèmes liés à la modernisation de la réglementation, notamment à proposer des suggestions pour le prochain PLAMR. Quarante-huit soumissions de parties prenantes ont fait référence au PLAMR; cependant, la plupart de ces réponses n'entraient pas dans le champ d'application, car elles proposaient des changements aux règlements plutôt qu'à la législation. Tous les commentaires ont été transmis aux ministères de réglementation responsables.

À la suite de cette consultation, un rapport de synthèse des commentaires recueillis sur la modernisation de la réglementation a été publié en novembre 2020. Voici les quatre thèmes qui ont été soulignés pour les modifications de la législation : réduire le fardeau administratif; accroître la souplesse réglementaire et les possibilités d'expérimentation; permettre l'harmonisation avec les principaux partenaires commerciaux; et supprimer les exigences qui font double emploi, qui sont redondantes et qui manquent de clarté.

De même, un appel aux ministères et organismes de réglementation a été lancé en août 2019. Il en a résulté la formulation de 174 propositions touchant à 72 lois, par 14 organisations. Toutes les propositions ont été examinées en profondeur pour s'assurer qu'il n'y a pas d'impact négatif sur la santé, la sûreté et la sécurité des Canadiens ni sur la protection de l'environnement.

Beyond what is contained in Bill S-6, additional proposals were set aside from further consideration for a variety of reasons. Some were considered too broad in scope or deemed not regulatory in nature while others were not considered, for example, if they sought to alter service fees or proposed additional activities that actually contributed to increasing administrative burden.

In conclusion, Mr. Chair, the process to develop the third version of the bill is already under way based upon COVID lessons learned. The President of the Treasury Board has committed to introducing the third ARMB in spring 2023. Beyond that, the Treasury Board of Canada Secretariat has launched its newly launched Let's Talk Federal Regulations platform to seek input from Canadian businesses and individuals on ways we can improve Canada's federal regulatory system. Therefore, consultations on the fourth ARMB are expected to be launched in fall of 2022.

Thank you, Mr. Chair. Happy to answer questions.

**The Chair:** Thank you, Mr. van Raalte and Mr. Jurgutis.

As we've done in the past, we'll have questions now. This panel will go till about 9:30, so I suggest we keep our questions limited. We do know that Mr. van Raalte will be with us in the second panel and in next week's panel, so if there are further questions, we can get them to him then.

As has been our previous practice, we'll say four minutes at this time just to see how we get through. We've got a number of questioners already. We'll start with our deputy chair. I will give you a one-minute warning, so if you are answering or answering a question and you see the one-minute warning on the screen, you've got one minute.

**Senator Simons:** Listening to you speak reminds me a little bit of when I do my spring cleaning. Sometimes I can make a bigger mess while I'm trying to get things organized. I'm wondering, now that you've committed to doing this on an annual basis, are you already at work on the 2023 version? What's the cycle at which you begin and conclude each round of cleanup?

**Mr. van Raalte:** Thanks for the question, Mr. Chair. We're still working on the cycle because a lot of it depends, especially under the COVID pandemic, on the bandwidth for stakeholder consultation. In fact, as I mentioned, the first bill was in 2019. We were working well toward 2020, and then the pandemic hit

Au-delà de ce qui est contenu dans le projet de loi S-6, des propositions supplémentaires ont été mises de côté pour un examen plus approfondi pour diverses raisons. Certaines ont été considérées comme ayant une portée trop large ou étant de nature non réglementaire, tandis que d'autres n'ont pas été prises en considération, comme celles visant à modifier les frais de service ou proposant des activités supplémentaires qui contribueraient à augmenter le fardeau administratif.

Monsieur le président, je conclurai en disant que le processus d'élaboration de la troisième version du projet de loi est déjà en cours, sur la base des leçons apprises sur la COVID. La présidente s'est engagée à introduire le troisième PLAMR au printemps de l'année 2023. À l'avenir, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada utilisera sa nouvelle plateforme Parlons des règlements fédéraux pour solliciter les commentaires des entreprises et des Canadiens sur les moyens d'améliorer le système de réglementation fédéral du Canada. De plus, les consultations sur le 4<sup>e</sup> PLAMR devraient être lancées à l'automne 2022.

Merci, monsieur le président. Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci, messieurs van Raalte et Jurgutis.

Comme nous le faisons habituellement, nous allons maintenant passer aux questions. Comme nous avons ce groupe de témoins jusqu'aux environs de 9 h 30, je suggère que nous limitions nos questions. Nous savons que M. van Raalte restera parmi nous avec le deuxième groupe de témoins et il sera là la semaine prochaine. Nous pourrions alors lui poser d'autres questions.

Comme nous l'avons toujours fait, nous allons dire quatre minutes pour le moment, simplement pour voir comment nous allons procéder. Nous avons déjà un certain nombre de personnes qui veulent poser des questions. Nous allons commencer par notre vice-président. Je vous avertirai quand il vous restera une minute. Ainsi, si vous voyez mon avertissement pendant que vous répondez à une question et que vous voyez l'avertissement d'une minute à l'écran, vous saurez qu'il vous reste une minute.

**La sénatrice Simons :** En vous écoutant, vous m'avez fait penser à moi quand je fais mon ménage du printemps. Il peut m'arriver de faire encore plus de désordre quand j'essaie de ranger. Maintenant que vous vous êtes engagé à refaire cet exercice tous les ans, je me demande si vous travaillez déjà à la version de 2023? Quel est le cycle à partir duquel vous commencez et allez-vous au terme de chaque ronde de nettoyage?

**M. van Raalte :** Merci de la question, monsieur le président. Nous travaillons encore sur le même cycle parce que beaucoup de choses ont dépendu de la bande passante pour la consultation des intervenants, surtout pendant la pandémie de COVID-19. En fait, comme je l'ai mentionné, le premier projet de loi a été

and other legislative priorities overtook many departments and agencies for very good reasons.

We took some time last summer to start the process for the third round of the bill with an intake from departments and agencies based on what we were learning out of the pandemic — what sorts of flexibilities did we realize we didn't have from a legislative perspective that then created barriers to good regulatory practices. We are in the process of putting together the package for the third bill for cabinet consideration. As I say, we're looking to launch the intake or the consultation for the fourth round in the fall.

Ideally, we would have a rhythm. As you know, the short title is "Annual Regulatory Modernization Bill." So we are driving toward an annual process of bringing that forward for Parliament's consideration.

**Senator Simons:** Thank you very much.

**Senator C. Deacon:** Mr. van Raalte, lovely to see you again and thanks for taking yet another question from me.

I'm really interested in the difference between the capacity that you currently have and the time it takes — the 18 to 24 months without a pandemic — to complete the process and the current capacity. The need seems to be so much greater. That was a point of our discussion last night. There can be about 100 different requests coming into Treasury Board and only five being dealt with.

What thoughts can you give to this committee, in particular? Because of the need for agricultural innovation to make sure that Canada does, in fact, become the world's bread basket again, there is a great need to deal with climate change and all the opportunity we have. What advice do you have for this committee in terms of how to speed up that process?

**Mr. van Raalte:** Thanks for the question, Mr. Chair.

I think there are a couple of ways to think about it, senator. One is that this is the first stand-alone bill we've had. For us, it is a bit of seeking feedback from parliamentarians on how much more they want to see and what types of legislative changes they may want to see in a bill like this. We constructed the bill to be non-contentious, meaning that, as much as possible, we were seeking stakeholder consensus that these were straightforward fixes that were needed to improve the regulatory system.

présenté en 2019. Nous étions en bonne voie pour passer aux objectifs de 2020, puis la pandémie a frappé et d'autres priorités législatives ont dépassé de nombreux ministères et organismes pour de très bonnes raisons.

L'été dernier, nous avons pris le temps d'entamer le processus de la troisième série de projets de loi en demandant aux ministères et aux organismes de nous faire part de ce que nous avons appris au cours de la pandémie. Nous nous sommes rendu compte que nous n'avions pas de souplesse législative, ce qui a fait obstacle à l'application des pratiques réglementaires exemplaires. Nous sommes en train de préparer le dossier du troisième projet de loi à soumettre au Cabinet. Comme je l'ai dit, nous envisageons de lancer le processus d'admission ou de consultation pour la quatrième ronde à l'automne.

Idéalement, nous aurions dû poursuivre sur la lancée. Comme vous le savez, on parle aussi de projet de loi sur la modernisation annuelle de la réglementation. Nous nous dirigeons donc vers un processus annuel consistant à soumettre cette question à l'examen du Parlement.

**La sénatrice Simons :** Merci beaucoup.

**Le sénateur C. Deacon :** Monsieur van Raalte, je suis heureux de vous revoir et je vous remercie d'accepter de répondre à une autre de mes questions.

Je m'intéresse vraiment à la différence entre votre capacité actuelle et le temps nécessaire — de 18 à 24 mois sans pandémie — pour aller au bout du processus. Les besoins semblent beaucoup plus grands. C'était un point de notre discussion d'hier soir. Une centaine de demandes peuvent aboutir au Conseil du Trésor et cinq seulement seront traitées.

Que pouvez-vous dire au comité sur cela en particulier? En raison de la nécessité d'innover en agriculture pour que le Canada redevienne le grenier du monde, il faut s'attaquer aux changements climatiques et à toutes les possibilités qui s'offrent à nous. Quels conseils donneriez-vous au comité pour accélérer ce processus?

**M. van Raalte :** Merci de la question, monsieur le président.

Je pense qu'il y a plusieurs façons de voir la chose, sénateur. Premièrement, il s'agit du premier projet de loi distinct dont nous disposons. Pour nous, il s'agit en quelque sorte de demander aux parlementaires ce qu'ils veulent de plus et quels types de modifications législatives ils aimeraient voir dans un projet de loi comme celui-ci. Nous avons conçu le projet de loi pour qu'il ne prête pas à la polémique, ce qui signifie que, dans la mesure du possible, nous avons recherché le consensus des parties prenantes autour de solutions simples, mais nécessaires pour améliorer le système de réglementation.

There are also no costs. There is no hit on the fiscal framework in terms of all of these measures, which is why the bill can be introduced in the Senate first. Also, we targeted measures from that stakeholder perspective as well as responses to the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations.

We would appreciate feedback on other criteria in terms of — the bill has to be a manageable size. You can imagine that my appearance at seven standing Senate committees over the next few weeks is a lot of fun, but it also means I'm not doing other things I could be doing. It has to be a manageable package for parliamentarians and stakeholders to be able to digest at any one time, so advice from parliamentarians on scope and ambition would be helpful, realizing that the public debate and scrutiny about that direction on regulatory modernization is going to create challenges in any one bill. I'll stop there, sir.

**Senator Oh:** Thank you, witnesses, for being here. My question is regarding part 4, Agricultural Products Marketing Act, or APMA. How do the proposed changes in part 4 improve access to domestic and international markets for Canada's agricultural producers and firms? Do these changes also benefit Canada's workers who work in these sectors?

**Mr. Jurgutis:** For marketing boards that currently market within their provincial borders, interprovincially or internationally, this process will make it less cumbersome and easier for them to manage how they collect and use the levies. In other words, they'll have more time to spend on things that are important for producers and their commodity groups, such as marketing their commodities and working on research and innovation and other activities that will enable producers to have better access domestically, interprovincially and internationally. Essentially, these types of initiatives and changes, will require less paperwork of marketing boards and create less difficulty, which will allow them to concentrate more on the types of activities that are a direct benefit for their producers.

In terms of impacts on labour, I don't think there's any direct link in terms of some of the changes in that regard, other than to say that, again, this provides a degree of simplicity and reduces some of the work and effort that marketing boards would need to put into this space and allow them to concentrate on other areas.

**Senator Ringuette:** My question is for Mr. van Raalte. It also is a follow up to our discussion from last night. I consider the Senate standing committee on a different front, very proactive in

Il n'y a pas non plus de coûts. Le cadre financier n'est pas touché par toutes ces mesures, et c'est pourquoi le projet de loi peut d'abord être présenté au Sénat. De plus, nous avons ciblé des mesures du point de vue des parties prenantes ainsi que des réponses au Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.

Nous aimerions avoir votre avis sur d'autres paramètres, comme le fait que le projet de loi doit être d'une taille raisonnable. Vous pouvez imaginer que je vais trouver beaucoup de plaisir à témoigner devant sept comités permanents du Sénat dans les prochaines semaines, mais cela revient à dire que je ne pourrai pas faire autre chose. Il doit s'agir d'un ensemble de mesures gérables que les parlementaires et les parties prenantes peuvent digérer en tout temps. Il serait donc utile d'obtenir des conseils des parlementaires sur la portée et l'ambition de ce projet, sachant qu'il faudrait s'attendre à des difficultés lors du débat public et de l'examen minutieux d'une telle orientation en matière de modernisation de la réglementation avec n'importe quel projet de loi. Je vais m'arrêter ici.

**Le sénateur Oh :** Je remercie les témoins de leur présence. Ma question porte sur la partie 4, la Loi sur la commercialisation des produits agricoles, ou LCPA. En quoi les changements proposés à la partie 4 améliorent-ils l'accès aux marchés nationaux et internationaux pour les producteurs et les entreprises agricoles du Canada? Ces changements profitent-ils aussi aux travailleurs canadiens qui œuvrent dans ces secteurs?

**M. Jurgutis :** Pour les offices de commercialisation qui commercialisent actuellement leurs produits dans les limites de leurs frontières provinciales ou nationales, ou qui commercent à l'international, ce processus leur permettra de gérer plus facilement la façon dont ils perçoivent et utilisent les redevances. Autrement dit, ils auront plus de temps à consacrer à des choses qui sont importantes pour les producteurs et leurs groupes de produits, comme les activités de commercialisation, la recherche et l'innovation et d'autres activités qui permettront aux producteurs d'avoir un meilleur accès aux marchés intérieurs, interprovinciaux et internationaux. Essentiellement, ces types d'initiatives et de changements exigeront moins de paperasse de la part des offices de commercialisation et créeront moins de difficultés, ce qui leur permettra de se concentrer davantage sur les types d'activités qui sont un avantage direct pour leurs producteurs.

Pour ce qui est des répercussions sur la main-d'œuvre, je ne pense pas qu'il y ait un lien direct avec certains des changements à cet égard, si ce n'est pour dire, encore une fois, que cela simplifie les choses et réduit une partie du travail et des efforts que les offices de commercialisation devraient consacrer à cet espace, et leur permet de se concentrer sur d'autres domaines.

**La sénatrice Ringuette :** J'ai une question pour M. van Raalte. Elle aussi fait suite à notre discussion d'hier soir. Je considère que le Comité sénatorial permanent est sur un autre

its studies. In regard to your consultation, and now that it is going to be a yearly process, how can you integrate the Senate standing committee at the front end, instead of just at the result, the legislation that we have in front of us?

**Mr. van Raalte:** Thank you for the question, Mr. Chair. I'd be happy to have a conversation more broadly with the committee about that. The committee at any time is welcome to identify non-contentious, straightforward legislative changes that you see as a barrier downstream to regulatory modernization. That then will require a bit of analysis of what that means and what the implications are, et cetera. I'm trying to be respectful of our different roles, Mr. Chair, in terms of the legislative branch informing the executive branch about opportunities for change. We would welcome that input at any stage in the process.

**Senator Ringuette:** Would it be possible in your front-end process, in regard to the slate of suggestions that you're getting from different stakeholders — and I know they're redirected to the different departments — but could they, at the same time, be redirected to the different Senate standing committees?

**Mr. van Raalte:** Yes, they could.

**Senator Ringuette:** Thank you.

**Mr. van Raalte:** We'd be happy to share any and all input we get from stakeholders, Mr. Chair.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Cotter:** Thanks to both of you for joining us today. My main question focuses on the specifics of the legislation we're looking at today, but let me just say at the outset, if I might, Mr. van Raalte, if spending all of this time with senators is fun, either you need a little bit of help, or there are vacancies in the Senate; you could join us and spend your full time with us.

**Mr. van Raalte:** With respect, Mr. Chair, my very first job in Ottawa was working for a senator. I have a deep and abiding respect for the institution, and I am honoured to be here with you, and I mean that very sincerely. I say "fun," but this is a career — This has been at the top of my list. I'm happy to take your questions.

**Senator Cotter:** Thanks. My question is for Mr. Jurgutis.

In the legislation that we're talking about right now, the Agricultural Products Marketing Act, there is a series of provisions that link up with provincial marketing boards. I have

front, qu'il est très proactif dans ses études. En ce qui concerne votre processus de consultation, qui sera désormais un processus annuel, comment pourriez-vous intégrer le comité dès le départ, plutôt que seulement à l'étape de son aboutissement, c'est-à-dire un texte législatif à peu près définitif soumis à notre examen?

**M. van Raalte :** Merci de la question. Monsieur le président, je serais heureux d'en discuter plus longuement avec le comité. Toute modification législative que le comité pourrait proposer à tout moment sur des points simples, non controversés, qui lui paraissent présenter un obstacle à la modernisation de la réglementation serait bienvenue. Il faudrait alors analyser un peu ce que cela signifie, quelles en sont les répercussions et ainsi de suite. Je me soucie de respecter nos rôles différents, monsieur le président, en ceci que le pouvoir législatif doit pouvoir informer le pouvoir exécutif des possibilités de changement. Nous serions heureux de bénéficier d'un tel apport à n'importe quelle étape du processus.

**La sénatrice Ringuette :** Serait-il possible, aux premières étapes de votre processus, que la liste des propositions que vous recevez de différents intervenants, qui sont, je le sais, transmises aux différents ministères, soient transmises en même temps aux différents comités permanents du Sénat?

**M. van Raalte :** Oui.

**La sénatrice Ringuette :** Merci.

**M. van Raalte :** Nous serions heureux de vous faire part de toutes les propositions que nous recevons des intervenants, monsieur le président.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Cotter :** Merci à vous deux de vous être joints à nous aujourd'hui. Ma principale question porte sur des détails du projet de loi à l'étude aujourd'hui. Cependant, permettez-moi de dire d'entrée de jeu, monsieur van Raalte, que si cela vous amuse de passer autant de temps avec les sénateurs, soit que vous avez besoin d'un peu d'aide, soit qu'il vous faut être nommé à l'un des sièges vacants au Sénat; vous pourriez alors vous joindre à nous et passer tout votre temps en notre compagnie.

**M. van Raalte :** Je tiens à dire, bien respectueusement, monsieur le président, que mon tout premier emploi à Ottawa a été auprès d'un sénateur. J'ai un respect profond et permanent pour l'institution et je me sens honoré d'être ici avec vous. Je le dis très sincèrement. J'ai dit « m'amuser », mais c'est une carrière. C'est au haut de ma liste. Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le sénateur Cotter :** Merci. Ma question s'adresse à M. Jurgutis.

Dans le texte législatif dont nous parlons, la Loi sur la commercialisation des produits agricoles, il y a une série de dispositions qui concernent les offices de commercialisation

two questions. One is on the degree to which there has been consultation with the provinces to ensure that provinces are onside with this regulatory streamlining.

My second question about the exception in the framework with respect to the marketing of milk. Could you speak to that and why it's carved out?

**Mr. Jurgutis:** Thank you, Mr. Chair, for the questions.

On the first question, yes, there were two series or rounds of discussions and consultations with the provincial administrative bodies who have a role to play in terms of the provincial marketing boards. We received positive feedback about the changes that were being proposed as well as the mechanisms by which they would be put in place. We didn't hear in those discussions and consultations any concerns or potential negative aspects of the change that was being proposed.

In terms of the exception as it pertains to the marketing of milk, currently, there is a link between what is done interprovincially. Essentially, this is a space in which the collection of levies for any of that interprovincial activity was within this act, the APMA. Essentially, the exception that was previously in place remains within the change that will happen that will go forward. The difference is just that there will be a bit more of that connection and synergy between the activities and the delegated powers for the provincial boards that are for the activities strictly within a province, as well as for the interprovincial, and, in this case, for the marketing of milk that would stay interprovincial.

There is not a difference in terms of what that current exception is in this new legislation.

**Senator Cotter:** Why is milk itself carved out from the general framework here?

**Mr. Jurgutis:** I will have to get back to you with the specifics on that. I know there is a historical, specific reason, but I prefer to make sure I get that exactly right in terms of providing you with the correct information, so we commit to get back very quickly on that.

**Senator Marwah:** Gentlemen, I congratulate you on the initiatives you've taken to reduce the burden and modernize regulations. I think it is a great idea.

In your comments, Mr. van Raalte, you said a lot of the changes were driven by industry and a lot came from stakeholders. In that sense, as part of those consultations, were there many changes or any major changes that the industry liked that you have chosen for now not to make, and, if so, why?

provinciaux. J'ai deux questions. La première porte sur la mesure dans laquelle on a consulté les provinces pour s'assurer qu'elles sont d'accord avec cette rationalisation de la réglementation.

Ma deuxième question porte sur l'exclusion de la commercialisation du lait de ce cadre. Pourriez-vous nous en parler et nous dire pourquoi il est exclu?

**M. Jurgutis :** Merci, monsieur le président, pour vos questions.

À la première question, la réponse est oui. Il y a eu deux séries de discussions et de consultations avec les instances administratives provinciales qui jouent un rôle relativement aux offices de commercialisation provinciaux. Nous avons reçu des commentaires positifs sur les changements proposés ainsi que sur les mécanismes de leur mise en place. Au cours de ces discussions et consultations, il n'y a pas eu de préoccupations ou d'éventuels aspects négatifs qui ont été soulevés au sujet des changements proposés.

Quant à l'exclusion de la commercialisation du lait, il y a actuellement un lien avec ce qui se fait au niveau interprovincial. Essentiellement, il s'agit d'un espace où la perception des redevances pour toute activité interprovinciale était prévue dans la Loi sur la commercialisation des produits agricoles. Pour l'essentiel, l'exclusion qui existait auparavant est maintenue dans le cadre des changements qui seront apportés. La différence réside dans le fait que le lien et la synergie seront un peu plus forts entre les activités et les pouvoirs délégués aux offices provinciaux qui s'occupent des activités strictement intraprovinciales, ainsi que d'activités interprovinciales et, dans ce cas-ci, pour la commercialisation du lait qui demeurerait interprovinciale.

Le nouveau texte législatif ne modifie pas l'exclusion qui existe actuellement.

**Le sénateur Cotter :** Pourquoi le lait lui-même est-il exclu du cadre général?

**M. Jurgutis :** Je vais devoir vous revenir avec des détails à ce sujet. Je sais qu'il y a une raison historique particulière et je préfère m'assurer de bien la connaître afin de vous donner des renseignements précis. Vous recevrez très rapidement ma réponse à ce sujet.

**Le sénateur Marwah :** Messieurs, je vous félicite des initiatives que vous avez prises pour réduire le fardeau administratif et moderniser la réglementation. Je pense que c'est une excellente idée.

Dans vos observations, monsieur van Raalte, vous avez dit qu'une grande partie des changements avaient été proposés par l'industrie et que beaucoup venaient d'intervenants. À cet égard, dans le cadre de ces consultations, y a-t-il eu beaucoup de changements ou des changements majeurs qui étaient souhaités

Second, is there a large backlog of other changes that you're planning on working on? How big is the backlog? Are you talking about 20 changes, 100 changes?

**Mr. van Raalte:** Thank you for the question, Mr. Chair. As I referenced in my opening remarks, there may have been some very good ideas, but they either fall out of the scope of this bill in terms of the threshold at which the President of the Treasury Board is carrying a single piece of legislation on behalf of cabinet colleagues. The way I like to describe this is that I consider this bill to be good hygiene. It's like dental floss removing plaque or buildup. If it's a cavity or a root canal that needs to be filled or fixed, the individual minister responsible needs to bring that forward in his or her own bill for parliamentary scrutiny or for public scrutiny.

Is there a backlog? Off the top of my head — and we're still sorting this out — there's probably about 30 or 35 proposals moving forward in our preparation for the next piece of legislation. That could go up or down. We're still sorting that out. Moving forward beyond that, it depends on what's identified by stakeholders, departments and agencies. We don't have an inventory. A lot of it can depend on how we shape our call-out for the types of things or the types of priorities we are looking for.

Again, as I said to Senator Deacon, advice on some of those priority areas would be most welcome from senators and the committee.

**Senator Klyne:** I only have one question, but it's in two parts. It is for Mr. Jurgutis of Agriculture Canada, and it is also related to Part 4 of the bill, which deals with the Agricultural Products Marketing Act.

Based on what you said in the introductory remarks, the changes proposed to the legislation through Bill S-6 are about streamlining the regulatory process and not about changing or modifying any of the powers that have been delegated to provincial marketing boards. Given that you've advised Senator Cotter that the consultations have taken place with the boards, the first part of my question is the following: Now that consultations have taken place, do you have a timeline for when those boards may begin to see improvements in efficiencies and processing?

Second, as I understand it, the bill also builds on or makes more explicit the range of powers given to boards with a new section 3. This is done by explaining that they may exercise any or all powers available to them at the provincial level. Why was that not previously available to them, and what is the upside or

par l'industrie, mais que vous avez choisi de ne pas apporter pour l'instant et, le cas échéant, pourquoi?

Deuxièmement, y a-t-il un arriéré considérable de changements que vous prévoyez apporter à l'avenir? Quelle est l'importance de cet arriéré? Est-il question d'une vingtaine de changements, d'une centaine?

**M. van Raalte :** Merci de la question, monsieur le président. Comme je l'ai mentionné dans ma déclaration préliminaire, il y a peut-être eu de très bonnes propositions, mais elles sont exclues de la portée du projet de loi en raison du seuil à partir duquel le président du Conseil du Trésor peut introduire un unique texte législatif au nom de ses collègues du Cabinet. J'aime faire le parallèle avec la santé dentaire. Ce projet de loi, c'est comme la soie dentaire qu'on utilise pour enlever la plaque dentaire. Quand il y a une carie à réparer ou un traitement de canal à faire, c'est au ministre responsable de présenter son propre projet de loi, qui sera soumis à l'examen du Parlement et du public.

Y a-t-il un arriéré? À brûle-pourpoint — nous en sommes encore à faire le tri —, je dirais qu'il y a probablement 30 ou 35 propositions à l'étude en prévision du prochain projet de loi. Cela pourrait augmenter ou diminuer. Nous sommes encore en train de démêler tout ça. Pour la suite, cela dépendra de ce que voudront les intervenants, les ministères et les organismes. Nous n'avons pas une liste de propositions en réserve. Cela dépendra en grande partie de la façon dont nous ferons appel à des propositions concernant le genre de changements ou de priorités à privilégier.

Je répète ce que j'ai dit au sénateur Deacon, que nous serions très heureux de recevoir des conseils sur les points à retenir en priorité de la part de sénateurs et du comité.

**Le sénateur Klyne :** Je n'ai qu'une question, mais elle comporte deux volets. Elle s'adresse à M. Jurgutis, d'Agriculture Canada, et concerne la partie 4 du projet de loi, qui porte sur la Loi sur la commercialisation des produits agricoles.

D'après ce que vous avez dit dans votre déclaration préliminaire, les changements proposés dans le projet de loi S-6 ont pour objet de simplifier le processus réglementaire, non de modifier les pouvoirs qui ont été délégués aux offices de commercialisation provinciaux. Vous avez informé le sénateur Cotter que ceux-ci avaient déjà été consultés, et je vous demande donc, premièrement, si vous savez à quelle date, maintenant que les consultations ont eu lieu, ces offices pourraient commencer à constater des améliorations sur le plan de l'efficacité et du traitement des dossiers?

Deuxièmement, si j'ai bien compris, l'article 3 du projet de loi étend ou rend plus explicites les pouvoirs conférés aux offices de commercialisation. En effet, il prévoit que ces offices pourront exercer tous les pouvoirs dont ils sont investis au niveau provincial. Pourquoi ne pouvaient-ils pas les exercer auparavant

benefit of now making it explicit that they have the full range of powers that were available to them?

**Mr. Jurgutis:** Thank you for the questions.

In terms of the first one, there will be a period of 36 months from the time that the bill receives Royal Assent for marketing boards to ensure, as part of this requirement, that they are communicating with their members about what the changes are and what established levies are. The reasoning behind having a long period was to allow time for marketing boards to be able to do that.

Realistically, we'll probably see that a large number of them will move to satisfy that requirement rather quickly, just recognizing that, in some cases, some of the boards in some of the provinces are rather small, so implementing the change might take longer for them. However, they will have a period of up to 36 months, and it will be incumbent upon them to ensure they meet that requirement, which is to make clear to their members what the levies are and about any potential changes might be coming. I would envision that all of that would happen fairly quickly.

In terms of the specific second part of your question — and I'll look to get back to you in writing just to make sure we've got this right — but, essentially, part of the changes here are just to have clarity between how the provincial aspect and the interprovincial and federal aspects would work together. This doesn't really necessarily change any of the powers that they have; it's just making sure the language in there is clear so there's a synergy between the two. Essentially, they still have the same power they previously had in terms of establishing and setting levies for their members to undertake the same activities within the province. This is just to make sure that, within that, we have coherence between the two.

Thank you.

**The Chair:** Thank you very much. I just have one question for you, Mr. Jurgutis.

Carrying on with the levies question, clause 96's proposed amendment to subsection 2(3) establishes that a marketing board has the power to establish and impose these levies. Are there existing regulations that ensure that these levies and charges are set at rates relative to the finances of a given product or commodity? If not, how can we ensure that our agricultural producers and processes are protected financially?

**Mr. Jurgutis:** Thank you, Mr. Chair.

et quel intérêt y a-t-il à rendre explicite le fait qu'ils disposent de toute la gamme des pouvoirs dont ils étaient investis?

**M. Jurgutis :** Je vous remercie de votre question.

Pour répondre au premier volet de la question, une période de 36 mois à partir du moment où le projet de loi recevra la sanction royale est prévue afin de permettre aux offices de commercialisation de s'assurer, pour répondre à cette exigence, qu'ils communiquent avec leurs membres au sujet des changements apportés et des redevances établies. La raison de cette longue période est de donner aux offices de commercialisation suffisamment de temps pour le faire.

Il est réaliste de prévoir qu'il y aura probablement beaucoup d'entre eux qui agiront assez rapidement pour répondre à cette exigence, mais aussi de reconnaître qu'il y a certains offices dans certaines provinces qui sont de taille plutôt modeste, si bien que la mise en application des changements pourrait leur prendre plus de temps. Cependant, ils auront jusqu'à 36 mois pour le faire, période pendant laquelle ils devront répondre à cette exigence, qui est de faire savoir clairement à leurs membres quelles sont les redevances et quels changements pourraient éventuellement être apportés. J'imagine que tout cela se ferait assez rapidement.

Quant au deuxième volet de votre question — je vous répondrai par écrit à ce sujet pour confirmer ce que j'avance —, une partie des changements vise simplement à clarifier la façon dont la commercialisation intraprovinciale et la commercialisation interprovinciale et nationale s'imbriquent les unes dans les autres. Cela ne modifie pas nécessairement les pouvoirs conférés aux offices de commercialisation; il s'agit simplement de faire en sorte que le libellé soit clair pour qu'il y ait synergie entre les deux. Pour l'essentiel, les offices conservent le même pouvoir qu'auparavant d'établir et de fixer les redevances qui donnent à leurs membres le droit de se livrer aux mêmes activités à l'intérieur de la province. Il s'agit simplement de s'assurer qu'il y a cohérence entre les deux.

Merci de votre attention.

**Le président :** Merci beaucoup. J'ai une seule question pour vous, monsieur Jurgutis.

Pour revenir à la question des redevances, la modification du paragraphe 2(3) proposée à l'article 96 établit qu'un office de commercialisation a le pouvoir d'instituer et d'imposer ces redevances. Existe-t-il des règlements qui garantissent que ces redevances et prélèvements sont fixés à des taux proportionnels à la valeur du produit ou de la marchandise? Si non, comment pouvons-nous assurer la protection financière des producteurs agricoles et des processus?

**M. Jurgutis :** Merci, monsieur le président.

I am not aware specifically whether there's a stipulation that has a correlation between commodity prices, for example, and the amount that could be collected on levies. Generally speaking, we haven't seen or heard issues from producers in terms of levy amounts. Certainly, in some small number of cases, there might be issues or concerns raised, and that's part of the reason there are provincial supervisory boards, which also have a role to play. The changes will make sure there is clarity as to what that is, at the provincial, and interprovincial and federal levels.

I will need to clarify whether there is an exact stipulation. I don't believe there is, but there are mechanisms in place — and they vary by the different marketing boards — as to how levies are set and what they are to be used for. That is with the participation of producers, as well. It's very much a direct, close relationship and correlation between how that is established and how the levies are set and how the money is used.

**The Chair:** Thank you very much. With that, colleagues, Mr. van Raalte from the Treasury Board will carry on us in the second panel and beyond. He won't be making another presentation, however.

I'd like to thank both witnesses for your participation today. Your assistance with the study is very much appreciated.

For our second panel this morning, we will hear from the Canadian Food Inspection Agency via Ms. Karen Reynolds, Executive Director, Policy and Regulatory Affairs Directorate. From Fertilizer Canada, we have Nadine Frost, Director, Policy and Industry Standards and Cassandra Cotton, Vice President, Policy and Programs. From Seeds Canada, we have Barry Senft, Executive Director, and from the Canadian Seed Growers' Association, we welcome Douglas Miller, Executive Director.

Thank you all for joining us today. We will begin with opening remarks from Ms. Reynolds from CFIA, to be followed by Ms. Frost from Fertilizer Canada, Mr. Senft from Seeds Canada and, lastly, Mr. Miller from the Canadian Seed Growers' Association. You each have five minutes. I will put my hand up when you have one minute remaining.

The floor is yours, Ms. Reynolds.

**Karen Reynolds, Executive Director, Policy and Regulatory Affairs Directorate, Canadian Food Inspection Agency:** Good morning, honourable senators. It is a pleasure to be here this morning to speak to you about the 22 legislative amendments that the Canadian Food Inspection Agency is seeking under the second Annual Regulatory Modernization Bill.

Je ne sais pas précisément s'il existe quelque stipulation qui établirait une corrélation entre le prix des marchandises, par exemple, et le montant des redevances pouvant être perçues. De façon générale, les producteurs ne nous ont pas parlé du montant des redevances. Il est certain que, dans quelques rares cas, des questions ou des préoccupations pourraient être soulevées, et c'est en partie pour les résoudre qu'il existe des conseils de surveillance provinciaux. Les changements prévus permettront de clarifier ce qu'il en est, aux niveaux provincial, interprovincial et national.

Je vais devoir vérifier s'il existe une telle stipulation. Je ne crois pas qu'il y en ait. Cependant, des mécanismes sont en place, qui varient selon les offices de commercialisation, pour déterminer comment les redevances sont établies et à quoi elles doivent servir. N'oublions pas que des producteurs participent à cette détermination. Il y a donc très certainement un rapport étroit et direct entre la façon dont cette détermination se fait, l'établissement des redevances et l'utilisation des montants perçus.

**Le président :** Merci beaucoup. Sur ce, je vous informe, chers collègues, que M. van Raalte, représentant du Conseil du Trésor, sera présent avec le deuxième groupe de témoins et au-delà. Il ne fera toutefois pas d'autre exposé.

J'aimerais remercier les deux témoins de leur participation aujourd'hui. Nous vous sommes très reconnaissants de votre aide dans le cadre de cette étude.

Dans notre deuxième groupe de témoins de ce matin, nous entendrons les porte-parole de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Mme Karen Reynolds, directrice exécutive, Direction des politiques et affaires réglementaires, de Fertilisants Canada, Mme Nadine Frost, directrice, Politiques et normes de l'industrie, et Mme Cassandra Cotton, vice-présidente, Politiques et programmes, de Semences Canada, M. Barry Senft, directeur général, et de l'Association canadienne des producteurs de semences, M. Douglas Miller, directeur exécutif.

Merci à tous de vous être joints à nous aujourd'hui. Nous allons commencer avec Mme Reynolds de l'ACIA, qui sera suivie de Mme Frost de Fertilisants Canada, de M. Senft de Semences Canada et, enfin, de M. Miller de l'Association canadienne des producteurs de semences. Vous aurez chacun cinq minutes. Je vous ferai signe de la main à une minute de la fin de votre temps de parole.

Vous avez la parole, madame Reynolds.

**Karen Reynolds, directrice exécutive, Direction des politiques et affaires réglementaires, Agence canadienne d'inspection des aliments :** Bonjour, honorables sénateurs. Je suis heureuse d'être ici ce matin pour vous parler des 22 modifications législatives que l'Agence canadienne d'inspection des aliments souhaiterait voir dans ce deuxième projet de loi annuel sur la modernisation de la réglementation.

In some cases, the reason we have so many proposals is that the same legislative change is being sought across multiple acts for consistency purposes. Many of the proposals you will see here today respond to feedback received from agriculture stakeholders.

For example, stakeholders have repeatedly requested that the agency increase its use of digital tools to simplify and streamline transactions. That is why there are seven different legislative amendments to enable digitalization. The amendment to the CFIA Act would provide the agency with necessary authorities to administer and enforce its acts and regulations through electronic means. That would allow businesses to interact with the agency via electronic means rather than having to rely on paper-based transactions.

Additionally, in six different acts, there is a requirement for the agency to send notices for the removal of unlawful imports by registered mail. The CFIA is seeking amendments to enable those notices to be delivered via any other method that provides proof of delivery, namely electronically.

Enabling digital communication with stakeholders will speed up our service delivery while reducing administrative burden.

There are also three legislative amendments focused on enabling market access and innovation. For instance, the agency is seeking authority under the Feeds Act and another under the Seeds Act to make regulations respecting recognition of a feed or a seed safety system of a foreign state. This would help streamline pre-market assessment processes and facilitate market access to new and innovative feed and seed products. It also addresses feedback from stakeholders.

Additionally, the agency is seeking an amendment to the Health of Animals Act that would provide the minister with a new authority to approve third-party biosecurity programs that prevent the introduction and spread of animal diseases. This authority would provide greater flexibility to Canadian businesses to meet regulatory requirements. It would also respond to feedback from the Canadian swine industry, who have put forward a proposal to allow Canadian livestock trucks returning from the United States to be cleaned and disinfected by approved wash stations located in Canada. Legislative changes followed by regulatory amendments would be needed to implement this type of proposal.

Nine of the agencies' proposals are considered technical amendments. These include clarifying existing authorities, supporting alignment across different Canadian Food Inspection

La raison pour laquelle nous avons tant de propositions, c'est que, dans certains cas, nous demandons, par souci d'uniformité, que la même modification soit apportée à plusieurs lois. Bon nombre des propositions que vous verrez ici aujourd'hui font suite aux observations des intervenants du secteur agricole.

Par exemple, les intervenants ont demandé à maintes reprises que l'Agence utilise davantage des outils numériques pour simplifier et rationaliser les transactions. C'est pourquoi il y a sept modifications législatives différentes visant à permettre la numérisation. La modification de la Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments donnerait à l'Agence les pouvoirs voulus pour utiliser des outils électroniques dans l'application des lois et règlements qui relèvent d'elle. Cela permettrait aux entreprises d'interagir avec l'Agence par voie électronique plutôt que d'avoir à procéder par communication sur papier.

De plus, aux termes de six lois différentes, l'Agence est tenue d'envoyer par courrier recommandé les avis de retrait d'importations illégales. L'ACIA demande des modifications pour permettre que ces avis puissent être signifiés par tout autre moyen, notamment électronique, qui fournit une preuve de livraison.

Permettre la communication numérique avec les intervenants accélérera la prestation de nos services tout en réduisant le fardeau administratif.

Il y a aussi trois modifications législatives proposées qui visent à faciliter l'accès aux marchés et l'innovation. Par exemple, l'Agence cherche à obtenir, en vertu de la Loi relative aux aliments du bétail et de la Loi sur les semences, le pouvoir de prendre des règlements concernant la reconnaissance du système de salubrité des aliments du bétail ou des semences d'un pays étranger. Cela aiderait à simplifier les processus d'évaluation préalable à la mise en marché et faciliterait l'accès au marché de nouveaux aliments pour animaux et semences. Cette proposition fait également suite aux observations d'intervenants.

De plus, l'Agence demande une modification à la Loi sur la santé des animaux qui donnerait au ministre le pouvoir d'approuver les programmes de biosécurité de tiers qui préviennent l'introduction et la propagation de maladies animales. Ce pouvoir offrirait aux entreprises canadiennes une plus grande souplesse pour répondre aux exigences réglementaires. Il donnerait également suite aux observations de l'industrie porcine canadienne, qui a proposé de permettre aux camions de bétail canadiens revenant des États-Unis d'être nettoyés et désinfectés dans des stations de lavage approuvées situées au Canada. Des modifications de la loi, suivies de modifications réglementaires, seraient nécessaires pour mettre en œuvre ce genre de proposition.

Neuf des propositions de l'Agence sont de nature technique. Il s'agit notamment de clarifier les pouvoirs existants, de favoriser l'harmonisation entre les différentes lois relevant de l'Agence

Agency acts and, in some cases, responding to concerns raised by the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations.

For example, there are three proposals that deal with the authority to regulate the release of certain products, such as novel supplements, seed and veterinary biologics. These amendments will provide clear authority in law prohibiting the release of seeds, novel supplements and veterinary biologics. They would also align authorities in CFIA's legislation with current authorities set out in our regulations. By providing clear authority and legislation and aligning it with the regulations, this would address the questions raised by the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations.

There are also some technical amendments to reflect current business practices. For example, one of the amendments would allow the Canadian Seed Growers' Association to determine varietal purity assessments for all seed crops, not just for grading purposes. This would formalize current business practices and continue to facilitate international and domestic trade.

Lastly, the agency is seeking legislative amendments to ensure that we are prepared for future emergencies. As seen under the COVID-19 pandemic, legislative and regulatory frameworks must be flexible and adaptable to respond to unforeseen events or emergencies. Under the Safe Food for Canadians Act, there is existing authority to make interim orders if the minister believes immediate action is required to deal with a significant risk. However, this interim order is limited to a single year. This may not provide the agency with sufficient time to conduct stakeholder consultations and draft new regulations if they are required to address the situation.

A legislative amendment to update the existing authority in the Safe Food for Canadians Act would allow the Governor-in-Council to extend an interim order for an additional two years. While the Safe Food for Canadians Act has authority to make interim orders, the Health of Animals Act does not. The rapid spread of African swine fever has underscored the importance of being able to respond to fast-growing animal diseases. As such, an amendment to the Health of Animals Act would allow the minister to issue an interim order if the minister believes immediate action is required to deal with a significant risk to human health, safety or the environment.

That concludes the summary of our 22 proposals. Thank you.

canadienne d'inspection des aliments et, dans certains cas, de répondre aux préoccupations soulevées par le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.

Par exemple, trois propositions portent sur le pouvoir de réglementer la mise en marché de certains produits, comme les suppléments nouveaux, les semences et les produits biologiques vétérinaires. Ces modifications créeront clairement le pouvoir légal d'interdire la distribution de semences, de suppléments nouveaux et de produits biologiques vétérinaires. Elles harmoniseraient également les pouvoirs prévus dans les lois relevant de l'ACIA avec les pouvoirs actuels énoncés dans les règlements. La clarification de la teneur des lois et des pouvoirs légaux et leur harmonisation avec les règlements répondraient aux questions soulevées par le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation.

Il y a aussi des modifications techniques visant à tenir compte des pratiques commerciales actuelles. Par exemple, l'une des modifications permettrait à l'Association canadienne des producteurs de semences de déterminer la pureté des variétés pour toutes les cultures semencières, et pas seulement à des fins de classement. Cela officialiserait les pratiques commerciales actuelles et continuerait de favoriser le commerce international et national.

En dernier lieu, l'agence demande des modifications législatives devant nous permettre d'être prêts à faire face à de futures situations d'urgence. Comme on l'a constaté avec la pandémie de COVID-19, les cadres législatifs et réglementaires doivent être souples et adaptables pour répondre aux imprévus ou aux urgences. Aux termes de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada, le ministre a le pouvoir de prendre des arrêtés d'urgence s'il estime que des mesures immédiates s'imposent pour faire face à un risque important. Toutefois, la durée de ces arrêtés d'urgence est limitée à une année. De ce fait, l'agence pourrait n'avoir pas assez de temps pour mener des consultations auprès des intervenants et préparer les nouveaux règlements qui s'imposent pour remédier à la situation.

Une modification législative visant à mettre à jour le pouvoir existant de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada permettrait au gouverneur en conseil de proroger un arrêté d'urgence pour une période supplémentaire de deux ans. La Loi sur la salubrité des aliments au Canada crée le pouvoir de prendre des arrêtés d'urgence, mais pas la Loi sur la santé des animaux. La propagation rapide de la peste porcine africaine a souligné l'importance de pouvoir réagir aux maladies animales qui se propagent rapidement. Par conséquent, une modification de la Loi sur la santé des animaux permettrait au ministre de prendre un arrêté d'urgence s'il estime qu'une mesure immédiate s'impose pour faire face à un risque important pour la santé et la sécurité humaines ou l'environnement.

Voilà le résumé de nos 22 propositions. Merci de votre attention.

**The Chair:** Thank you, Ms. Reynolds. If you're asked to answer questions, could you please speak slowly, because your microphone isn't working 100%.

**Ms. Reynolds:** Thank you, Mr. Chair.

**Nadine Frost, Director, Policy and Industry Standards, Fertilizer Canada:** Good morning, all. Thank you, Mr. Chair.

My name is Nadine Frost with Fertilizer Canada. I'm joined today by my colleague Cassandra Cotton, who is our Vice-President of Policy and Programs.

Fertilizer Canada represents manufacturers and wholesale and retail distributors of fertilizer. Fertilizer is responsible for half of the world's current food production, and our industry is a major contributor to global supply, supporting food security in Canada and around the world.

The prosperity of the agricultural and agri-food industry in Canada is dependent upon producers' timely and safe access to effective fertilizers and supplements driven by science-based and consistent regulatory oversight.

Fertilizer Canada and our members have been highly engaged in positive collaboration with the CFIA's Fertilizer Program throughout the process of modernizing the Fertilizers Regulations. We strongly supported the modernization of the new Fertilizers Regulations, which recently brought in important amendments that facilitate market access for safe and innovative fertilizer and supplement products, supporting innovation in the sector and maintaining high product safety standards. The amendments that were brought in with the new Fertilizers Regulations also brought in measures with the intent of reducing regulatory and administrative burden. Our industry is currently within the three-year transition period of the new Fertilizers Regulations.

These amendments that are proposed to the Fertilizers Act as part of Bill S-6 include a number of amendments to the act. We don't have significant concerns with the proposed changes. We understand these amendments are facilitating administrative corrections and clarifications and improving conditions for the fertilizer safety program's administration and processes.

We wanted to take an opportunity to briefly highlight some of the fertilizer industry priorities for modernization in general across the Fertilizers Act and Fertilizers Regulations.

The fertilizers and supplements sector is in a period of rapid growth and innovation. This is supporting farmers in their environmental and economic performance so we can continue to

**Le président :** Merci, madame Reynolds. Si vous êtes appelée à répondre à des questions, je vous prierais de parler lentement, car votre microphone ne fonctionne pas à 100 %.

**Mme Reynolds :** Merci, monsieur le président.

**Nadine Frost, directrice, Politiques et normes de l'industrie, Fertilisants Canada :** Bonjour à tous. Merci, monsieur le président.

Je m'appelle Nadine Frost, et je travaille à Fertilisants Canada. Je suis accompagnée aujourd'hui de ma collègue, Cassandra Cotton, qui est notre vice-présidente, Politiques et programmes.

Fertilisants Canada représente les fabricants et les distributeurs d'engrais en gros et au détail. Les engrais comptent pour la moitié de la production alimentaire mondiale actuelle, et notre industrie contribue de façon importante à l'approvisionnement mondial d'engrais, soutenant ainsi la sécurité alimentaire au Canada et partout dans le monde.

La prospérité de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada dépend de l'accès rapide et sécuritaire des producteurs à des engrais et suppléments efficaces grâce à une surveillance réglementaire uniforme et fondée sur des données scientifiques.

Fertilisants Canada et ses membres ont collaboré très positivement avec le Programme sur les engrais de l'ACIA tout au long du processus de mise à jour du Règlement sur les engrais. Nous avons apporté un ferme soutien aux efforts de mise à jour de ce règlement, dont les récentes modifications facilitent l'accès au marché pour des engrais et des suppléments sûrs et novateurs, favorisent l'innovation dans le secteur et établissent des normes élevées en matière de sécurité des produits. Les modifications apportées au Règlement sur les engrais comportaient également des mesures visant à réduire le fardeau réglementaire et administratif. Notre industrie est actuellement dans la période de transition de trois ans pendant laquelle elle devra s'adapter à la nouvelle version du Règlement sur les engrais.

Un certain nombre de modifications de la Loi sur les engrais sont proposées dans le projet de loi S-6. Elles ne soulèvent pas beaucoup de préoccupations de notre part. Nous comprenons que ces modifications faciliteront les rectifications et les clarifications administratives et amélioreront les conditions d'administration et le processus du Programme d'innocuité des engrais.

Nous voulons profiter de l'occasion pour souligner brièvement certaines des priorités de l'industrie des engrais quant à la modernisation en général de la Loi sur les engrais et de son règlement d'application.

Le secteur des engrais et des suppléments traverse une période de croissance rapide et d'innovation, qui aboutira à de meilleurs rendements environnementaux et économiques pour les

feed the world sustainably. This is leading to things like increased uptake of new products, including enhanced efficiency fertilizers, nitrification and urease inhibitors, polymer-coated products as well as biological products, including biostimulants.

The industry association and our members champion the 4R nutrient stewardship program for sustainable fertilizer use; that is using the right source of fertilizer at the right rate at the right time and in the right place. Having access to the right source of fertilizers and supplements under the 4Rs is critical for optimizing nutrient-use efficiency and minimizing nutrient losses to the environment.

To achieve this, our industry continues to develop new and novel products, which leads to an increase of applications for new product registrations at CFIA. These applications are often of increased diversity and complexity. It's critical that our industry receives the regulatory oversight necessary to keep pace with this change and that the intended benefits of regulatory modernization are met. As one example, CFIA is currently expanding their interpretation of the definition of a supplement under the Fertilizers Act, and this is going to further grow the number of products and materials that require registration with the agency.

At the most recent Canadian Fertilizer Products Forum early this year, the CFIA reported that service delivery standards were down over the past year across the program, in part due to limitations from COVID-19. In particular, they reported that barely half of new registration submissions for fertilizers and supplements were being completed within service delivery standards.

Our industry was severely impacted by a registration backlog over a decade ago, and with the accelerated pace of innovation and new product registrations in our industry, we can't afford another backlog limiting the sector's growth and, ultimately, the ability for Canada's farmers to access innovative fertilizer and supplement products.

Beyond the regulatory modernization efforts, there are ongoing policy initiatives at CFIA that we need to make sure are appropriately resourced and prioritized to meet the needs of the sector.

As I mentioned before, we're within that three-year phasing period, and we need to ensure the transition to the new

agriculteurs et nous permettra de continuer de nourrir le monde au moyen de pratiques viables. Cela se traduit par des choses comme l'adoption accélérée de nouveaux produits, notamment les engrais à efficacité accrue, les inhibiteurs de nitrification et d'uréase, les produits enrobés de polymères ainsi que les produits biologiques, dont les biostimulants.

L'association de l'industrie et nos membres se font les champions du programme de gérance des nutriments 4B pour une utilisation viable des engrais; il s'agit d'utiliser la bonne source d'engrais au bon moment et au bon endroit. Pour les 4B, il est essentiel d'avoir accès à la bonne source d'engrais et de suppléments afin d'optimiser l'efficacité de l'utilisation des nutriments et minimiser les pertes d'éléments nutritifs dans l'environnement.

Pour ce faire, notre industrie continue de mettre au point de nouveaux produits, ce qui entraîne une augmentation des demandes d'enregistrement adressées à l'ACIA. Dans bien des cas, ces demandes sont d'une diversité et d'une complexité plus grandes. Il est essentiel que notre industrie bénéficie de la surveillance réglementaire nécessaire pour suivre le rythme de cette évolution et que les avantages escomptés de la modernisation de la réglementation se concrétisent. À titre d'exemple, l'ACIA est en train d'élargir son interprétation de la définition d'un supplément en vertu de la Loi sur les engrais, ce qui aura pour effet d'accroître le nombre de produits et de matériaux qui devront être enregistrés auprès de l'agence.

Au dernier Forum canadien sur les produits fertilisants, qui a eu lieu au début de l'année, l'ACIA a signalé que le respect des normes de prestation de services avait reculé au cours de la dernière année dans l'ensemble du programme, en partie en raison des restrictions liées à la COVID-19. Plus particulièrement, elle a fait remarquer qu'à peine la moitié des nouvelles demandes d'enregistrement d'engrais et de suppléments avaient été traitées dans les délais prévus par les normes de prestation de services.

Notre industrie a été durement touchée par un arriéré d'enregistrements il y a plus d'une décennie et, avec le rythme accéléré de l'innovation et de l'enregistrement de nouveaux produits dans notre industrie, nous ne pouvons pas nous permettre un autre arriéré qui limiterait la croissance du secteur et, en définitive, la possibilité pour les agriculteurs canadiens d'avoir accès à des engrais et à des suppléments novateurs.

Au-delà des efforts de modernisation de la réglementation, il y a des initiatives stratégiques en cours à l'ACIA auxquelles nous devons nous assurer d'accorder les ressources et les priorités appropriées pour répondre aux besoins du secteur.

Comme je l'ai déjà mentionné, nous sommes dans une période de trois ans pendant laquelle nous devons nous assurer de donner

regulations is prioritized. There have already been challenges due to supply chain issues and COVID-19 disruptions in past years.

We've had a long-standing ask to the agency to establish a process for updates to the list of primary materials, and this would enact on the intent of the modernized regulations to improve regulatory agility and find efficiencies.

**The Chair:** Ms. Frost, can I ask you to wrap it up, please.

**Ms. Frost:** In summary, we are very supportive of modernizing the Fertilizers Act and Fertilizers Regulations and achieving market access and innovation in the sector. It is critical that regulatory oversight keeps pace. Thank you.

**The Chair:** Similarly with you, I'm not sure your mic is working in sync with ours, so answers to further questions should be slow and concise. Thank you.

Moving on to Mr. Senft from Seeds Canada.

**Barry Senft, Executive Director, Seeds Canada:** Good morning, Mr. Chair and senators. We appreciate the invitation to address the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry on Bill S-6.

Seed regulatory modernization is a critical file to our industry, and I am looking forward to offering input on Bill S-6.

Seeds Canada is a relatively new organization, and I just want to take a moment to speak about who we are. Although we're new in our current form, we have a strong history in this sector. In February of 2021, four long-standing organizations came together to form one new national seed association.

As the national voice of the seed sector, our membership spans coast-to-coast, with the full-seed value chain represented within Seeds Canada: seed growers, breeders, analysts, processors and distributors.

Now, as it pertains to the Seed Regulatory Modernization, SRM, from a policy perspective, we have been actively involved in the seed regulatory modernization process that has been offered to the seed sector by CFIA. We participate in the SRM working group and the various task teams. Along with representatives of the grains value chain, a seed summit was organized that brought together over 750 stakeholders to discuss

la priorité à la transition vers le nouveau règlement. Il y a déjà eu des difficultés en raison des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement et des perturbations liées à la COVID-19 au cours des dernières années.

Cela fait longtemps que nous demandons à l'agence d'établir un processus pour la mise à jour de la liste des matériaux premiers, ce qui irait dans le sens de la modernisation de la réglementation visant à améliorer la souplesse de la réglementation et à réaliser des gains d'efficacité.

**Le président :** Madame Frost, puis-je vous demander de conclure, s'il vous plaît?

**Mme Frost :** En résumé, nous sommes très favorables à la mise à jour de la Loi sur les engrais et de son règlement d'application, ainsi qu'à l'accès aux marchés et à l'innovation dans le secteur. Il est essentiel que la surveillance réglementaire suive le rythme. Merci de votre attention.

**Le président :** Dans votre cas également, je ne suis pas certain que votre micro fonctionne de la même façon que le nôtre, et je vous demande donc de répondre lentement et brièvement aux questions qui vous seront posées. Merci.

Nous passons maintenant à M. Senft, de Semences Canada.

**Barry Senft, directeur général, Semences Canada :** Bonjour, monsieur le président et honorables sénateurs. Nous vous remercions de nous avoir invités à prendre la parole devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts au sujet du projet de loi S-6.

La modernisation de la réglementation sur les semences est un dossier crucial pour notre industrie, et j'envisage avec plaisir de donner mon avis sur le projet de loi S-6.

Semences Canada étant un organisme relativement nouveau, j'aimerais prendre un instant pour vous dire qui nous sommes. Bien que nouveaux dans notre forme actuelle, nous avons de longues racines dans ce secteur. En février 2021, quatre organismes établis de longue date se sont regroupés pour constituer une nouvelle association nationale des semences.

Semences Canada étant un regroupement national du secteur des semences, nos membres se trouvent d'un océan à l'autre et tous les maillons de la chaîne de valeur des semences — producteurs de semences, sélectionneurs, analystes, transformateurs et distributeurs — y sont représentés.

Pour ce qui est de la modernisation de la réglementation des semences, sur le plan des politiques, nous avons participé activement à ce processus de modernisation par les moyens qui ont été offerts au secteur par l'ACIA. Nous participons au groupe de travail sur la modernisation de la réglementation des semences et aux diverses équipes de travail. De concert avec des représentants de la chaîne de valeur des semences, nous avons

the changes required to modernize the seed system and regulations.

Canada's seed industry is constantly changing. There have been significant improvements in how we develop varieties resulting in improved plant performance and better environmental outcomes. Technology is changing how business is done. For example, rather than going out and inspecting plants individually, genetic testing can be done to determine variety and purity. However, some of the components of the Canadian seed regulatory system have not changed since fields were worked with a horse and plow, and there has not been a fulsome review of the regulatory system in a generation.

Therefore, Seeds Canada is very supportive of legislative and regulatory modernization. Seeds Canada is working with its members and partners in the value chain to help build a vision for the seed system for the future, a seed system that is modern, diverse, competitive, positioned for growth and, most importantly, contributes to the sustainability of agriculture.

Seeds Canada believes that legislation and regulation require changes, and these changes should encourage the use of a full range of tools to improve regulatory clarity for our seed customers, industry partners and Seeds Canada members.

As mentioned, Seeds Canada members are value chain partners, which include producer groups and end users, and are fully engaged in the present CFIA-led seed regulatory modernization process that's currently under way.

Now, as it pertains to Bill S-6, unfortunately, the changes included in Bill S-6 were not discussed in the existing SRM process and did not result from a meaningful consultation or engagement with the sector. This means that neither Seeds Canada nor other industry partners have been afforded the time to do the due diligence necessary to develop a position on how these items impact the value chain or members directly.

Our preliminary work has revealed potential concerns with some of the proposed changes and we believe that the Seeds Act changes do not respect the spirit of using the seed regulatory process to discuss and approve common-sense updates to legislation and regulations.

Now, Seeds Canada supports the overall emphasis of what a bill like Bill S-6 does and tries to achieve — for example, greater electronic service delivery by CFIA — but at this time Seeds

organisé un sommet sur les semences qui a réuni plus de 750 intervenants pour discuter des changements nécessaires afin de moderniser le système et la réglementation.

L'industrie canadienne des semences est en constante évolution. Il y a eu des améliorations importantes dans la façon dont nous développons les variétés, ce qui a amélioré le rendement des plantes et les résultats environnementaux. La technologie influe sur la façon de faire des affaires. Par exemple, au lieu d'inspecter les plantes individuellement, on peut effectuer des tests génétiques pour déterminer leur variété et leur pureté. Cependant, certains éléments du système canadien de réglementation des semences n'ont pas changé depuis l'époque où les labours se faisaient avec des chevaux, et il n'y a pas eu d'examen complet du système de réglementation depuis une génération.

Semences Canada est donc très favorable à la modernisation de ces lois et règlements. Nous travaillons avec nos membres et nos partenaires de la chaîne de valeur en vue de forger une vision d'avenir pour le secteur des semences et en faire un secteur moderne, diversifié, concurrentiel, positionné pour la croissance et, surtout, contribuant à la durabilité de l'agriculture.

Semences Canada croit que la législation et la réglementation nécessitent des changements, et que ces changements devraient favoriser le recours à une gamme complète d'outils afin d'améliorer la clarté de la réglementation pour les clients de nos semences, nos partenaires de l'industrie et les membres de Semences Canada.

Comme je l'ai mentionné, les membres de Semences Canada sont des partenaires dans la chaîne de valeur, qui comprend des groupes de producteurs et des utilisateurs finals, et ils participent pleinement au processus de modernisation de la réglementation des semences dirigé par l'ACIA qui est actuellement en cours.

Pour en venir au projet de loi S-6, malheureusement, les changements qu'il prévoit n'ont pas fait l'objet de discussions dans le processus actuel de modernisation de la réglementation et ne résultent pas d'une consultation ou d'un engagement sérieux auprès du secteur. Cela signifie que ni Semences Canada ni les autres partenaires de l'industrie n'ont eu le temps de définir comme il se doit leur position quant à l'incidence directe que ces éléments auront sur la chaîne de valeur ou les membres.

Nos travaux préliminaires ont fait voir d'éventuelles préoccupations au sujet de certains des changements proposés. À notre sens, les propositions de modification de la Loi sur les semences ne procèdent pas de l'esprit qui devrait inspirer le processus de réglementation et mener à des discussions et des décisions valables sur les mises à jour à apporter à la loi et aux règlements.

Semences Canada est en faveur de l'objectif général d'un texte comme le projet de loi S-6, qui vise, entre autres, à élargir la prestation de services électroniques par l'ACIA, mais pour

Canada cannot support the changes to the Seeds Act. We therefore request that the committee amend Bill S-6 to remove the changes to the Seeds Act. There is an existing process in place where government is working closely with the entire value chain that should consider a whole suite of changes to the Seeds Act. That is the appropriate mechanism to meet these changes. Thank you.

**The Chair:** Thank you, Mr. Senft.

**Douglas Miller, Executive Director, Canadian Seed Growers' Association:** Thank you, Mr. Chair and members of the committee for the invitation to share our views on Bill S-6 and its impacts on the Seeds Act as part of this important study.

The Canadian Seed Growers' Association is Canada's national seed crop certification authority and has worked with the Government of Canada for over a hundred years to deliver Canada's seed certification program. CSGA is a member-based organization with 3,100 seed-grower members representing 2,500 seed-producing operations. We are a non-partisan, non-political organization, and we are not a lobby or advocacy group.

Our mandate is to deliver a national seed crop certification system for the benefit of Canadian agriculture. We also establish procedures for pedigreed seed crop production and set standards for varietal purity. CSGA is given the authority to fulfill our mandate from the Seeds Act.

We are supportive of the amendments relative to CSGA's role in the Seeds Act as part of Bill S-6 and the spirit of the regulatory modernization initiative, which is to remove barriers to and support innovation and economic growth.

The amendments to the Seeds Act being discussed today directly impact CSGA. The amendments clarify CSGA's authority to determine the varietal purity of all seed crops, not just those where varietal purity is required for grading purposes. CSGA views this amendment as housekeeping in nature as it reflects the current operational nature of Canada's seed crop certification system.

The additional clarity around CSGA's authorities is important as it ensures that new, niche and specialty crop kinds have a pathway to seed certification in Canada, enabling international trade.

l'instant, Semences Canada ne peut pas appuyer les modifications de la Loi sur les semences. Nous demandons donc que le comité modifie le projet de loi S-6 de façon à supprimer les modifications qui concernent la Loi sur les semences. Il y a un processus en place dans lequel le gouvernement pourrait travailler en étroite collaboration avec l'ensemble de la chaîne de valeur et envisager toute une série de modifications à apporter à la Loi sur les semences. C'est le mécanisme approprié pour apporter ces changements. Merci de votre attention.

**Le président :** Merci, monsieur Senft.

**Douglas Miller, directeur exécutif, Association canadienne des producteurs de semences :** Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, je vous remercie de nous avoir invités à vous faire connaître, dans le cadre de cette importante étude, notre point de vue sur le projet de loi S-6 et sur l'incidence qu'il aura sur la Loi sur les semences.

L'Association canadienne des producteurs de semences est l'autorité nationale de certification des cultures de semences du Canada et travaille avec le gouvernement du Canada depuis plus d'un siècle pour mettre en œuvre le programme de certification des semences du Canada. L'ACPS est un organisme comptant 3 100 producteurs de semences, qui représentent 2 500 entreprises semencières. Nous sommes un organisme non partisan et apolitique, sans aucune activité de lobbying ou de défense d'intérêts.

Notre mandat consiste à mettre en place un système national de certification des cultures semencières dans l'intérêt de l'agriculture canadienne. Nous établissons également des procédures pour la production de semences contrôlées et des normes de pureté variétale. Le mandat de l'ACPS procède de la Loi sur les semences.

Nous sommes favorables aux modifications proposées de la Loi sur les semences concernant le rôle de l'ACPS qui sont contenues dans le projet de loi S-6, ainsi qu'à l'esprit qui sous-tend l'initiative de moderniser la réglementation, qui consiste à soutenir l'innovation et la croissance économique et à éliminer les obstacles qui les freinent.

Les modifications proposées de la Loi sur les semences dont il est question aujourd'hui ont une incidence directe sur l'ACPS. Elles clarifient le pouvoir de l'ACPS de déterminer la pureté variétale de toutes les cultures semencières, pas seulement de celles dont la pureté variétale doit être déterminée à des fins de classement. L'ACPS considère que cette modification est de nature administrative, puisqu'elle reflète les pratiques opérationnelles actuelles du système de certification des cultures semencières du Canada.

Cette clarification des pouvoirs de l'ACPS est importante, car elle ouvre une voie vers la certification des semences pour les nouveaux types de cultures spécialisées au Canada, ce qui favorise leur exportation.

Those crop kinds, although insignificant in total acreage, are important and provide opportunities for the future, ranging from alternative biofuels to superfoods to cover crops needed to fight climate change. For perspective, the amendments being proposed that identifies CSGA would impact a significantly small portion of CSGA's certified seed acres over the last five years. This is in the realm of 0.002% of our total acres in the last five years. The existing act covers 99% of the crop kinds certified by CSGA.

In conclusion, we are supportive of this amendment to the Seeds Act and the work towards further regulatory modernization. Thank you for your time and undertaking this important work. I'm happy to answer any questions you may have.

**The Chair:** Thank you very much to our witnesses.

**Senator Simons:** My question is for Ms. Reynolds of the CFIA. While I'm thrilled to hear that the CFIA is going to stop using letters to do everything and do things online and digitally — that makes a lot of sense — I am a little more concerned to hear about the amendments that deal with animal disease and the idea of using third-party services.

Could you talk a little bit about the safety pros and cons of allowing third-party assessors to inspect for animal disease? I come from Alberta where we dealt with bovine spongiform encephalopathy, or BSE, in a really devastating way. I just want to make certain that we're not doing anything that might inadvertently make it easier for animal disease to spread.

**Ms. Reynolds:** Thank you for the question, senator. The proposed amendments to the Health of Animals Act would provide the minister with, as the honourable senator mentioned, new authority to approve third-party programs that would be designed to prevent the introduction or spread of animal disease in Canada.

I'd like to stress that these are amendments to the legislation that would have to be followed by amendments to the regulations that would actually set out the criteria for the approval of any third-party program.

The proposal, as I mentioned, would support Canada's businesses and support alternative ways to meeting certain regulatory requirements. I would like to note that the agency already has experience with third-party programs in the food and organics space. Those programs must meet strict regulatory requirements, but they can also support flexibility and innovation in terms of enabling the development of private-sector programs that meet the strict regulatory programs.

Ces types de cultures, bien que négligeables par la superficie totale qu'ils occupent, sont importants par les possibilités qu'ils offrent pour l'avenir, qu'il s'agisse de biocarburants de remplacement, de superaliments ou de cultures de couverture utiles dans la lutte contre le changement climatique. Pour mettre les choses en perspective, les modifications proposées qui désignent l'ACPS auraient une incidence sur une très petite fraction, soit environ 0,002 %, de la superficie occupée par les cultures de semences certifiées de l'ACPS au cours des cinq dernières années. La loi actuelle couvre 99 % des types de cultures certifiées par l'ACPS.

En conclusion, nous appuyons cette modification de la Loi sur les semences et le travail de modernisation de la réglementation. Je vous remercie de votre temps et d'avoir entrepris cet important travail. Je serai heureux de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci beaucoup à nos témoins.

**La sénatrice Simons :** Ma question s'adresse à Mme Reynolds, de l'ACIA. Bien que je sois ravie d'apprendre que l'ACIA cessera d'utiliser la poste pour tout et commencera à faire les choses en ligne et sous forme numérique — c'est tout à fait logique —, je suis un peu plus préoccupée par les modifications qui portent sur les maladies des animaux et l'idée d'avoir recours à des services de tiers.

Pourriez-vous nous parler un peu des avantages et des inconvénients, sur le plan de la sécurité, de permettre à des évaluateurs indépendants d'effectuer les inspections de dépistage des maladies animales? Je viens de l'Alberta, où l'encéphalopathie spongiforme bovine a fait de grands ravages. Je veux simplement m'assurer que nous ne faisons rien qui pourrait, par inadvertance, faciliter la propagation de maladies animales.

**Mme Reynolds :** Madame la sénatrice, je vous remercie de cette question. Les modifications proposées à la Loi sur la santé des animaux confèreraient au ministre, comme vous l'avez mentionné, un nouveau pouvoir d'approuver les programmes conçus par des tiers dans le but de prévenir l'introduction ou la propagation de maladies animales au Canada.

Je tiens à souligner que ce sont des modifications législatives qui devront être accompagnées de modifications réglementaires énonçant les critères d'approbation de tout programme tiers.

Comme je l'ai mentionné, cette proposition soutiendrait les entreprises canadiennes et leur offrirait divers moyens de se conformer à certaines exigences réglementaires. Je signale que l'agence a déjà de l'expérience dans la gestion de programmes tiers dans le domaine des aliments et des produits biologiques. Ces programmes doivent satisfaire aux exigences réglementaires rigoureuses, mais ils doivent également favoriser la souplesse et l'innovation afin de permettre au secteur privé d'élaborer des

I appreciate the comments of the honourable senator. Any third-party program that would be approved by the agency would need to meet strict regulatory programs and the thresholds of the new regulations that would need to be developed. Thank you for the question.

**Senator Simons:** I just want to understand who these third parties are and what those programs would look like. Are we talking about feed inspection to look for contaminated feed, or are we talking about the inspection of actual animals to check their health? Can you be a tad more specific in the time we've got?

**Ms. Reynolds:** Yes. In particular, the program we're talking about here is a proposal put forward by the Manitoba Pork Council to enable the washing of livestock trucks in Canada rather than in the United States. Swine trucks cross into the United States and must be washed prior to returning to Canada to prevent the introduction of disease. This third-party program that specifically spawned this regulatory program would enable a third-party program to be developed in Canada to enable those trucks to be washed in Canada.

That's the example of the program that instigated this regulatory amendment.

**Senator Klyne:** My question is also for Ms. Reynolds of the Canadian Food Inspection Agency, although if anyone from the Canadian Seed Growers' Association or Seeds Canada want to weigh in, please do so.

There has been a lot of controversy lately over the licensing and use of gene-edited seeds both in Canada and abroad. I'm advised that when it comes to gene editing, the Canadian Food Inspection Agency is proposing guidance or updates to help explain which plants require authorization from CFIA before being grown or planted in Canada. I further understand that the CFIA launched consultations last fall to bring changes to the regulations relating to genetically engineered seeds.

Stakeholder consultations have also been under way to keep pace with technology to improve transparency, and the CFIA is carefully considering relevant and scientific information about the use of gene-editing technologies in agriculture.

What changes proposed in Bill S-6 impact the regulation and use of gene-edited seeds? Additionally, how will Canadians and the agricultural sector benefit from the advances offered by those changes and the new science around gene-edited seeds?

programmes qui respectent les exigences réglementaires rigoureuses.

Les observations de la sénatrice sont pertinentes. Tout programme tiers approuvé par l'agence devra respecter des exigences réglementaires rigoureuses ainsi que les seuils prévus dans la nouvelle réglementation qui devra être mise en place.

**La sénatrice Simons :** Je veux simplement comprendre qui sont ces tiers et à quoi ressembleraient ces programmes. Parlons-nous de programmes d'inspection des aliments pour animaux visant à détecter la présence d'aliments contaminés, ou de programmes d'inspection des animaux pour évaluer leur état de santé? Pouvez-vous nous donner plus de détails, dans le laps de temps qui nous reste?

**Mme Reynolds :** Oui. Le programme dont nous parlons est une proposition du Conseil manitobain du porc visant à autoriser le lavage des camions de transport du bétail ici au Canada plutôt qu'aux États-Unis. Les camions de transport de porcs qui traversent aux États-Unis doivent être nettoyés là-bas avant leur retour au Canada afin de prévenir l'introduction de maladies. Ce programme, qui est à l'origine de l'actuel programme réglementaire, permettrait l'élaboration d'un programme tiers visant le lavage de ces camions ici au Canada.

C'est ce programme qui est à l'origine de cette modification réglementaire.

**Le sénateur Klyne :** Ma question s'adresse également à Mme Reynolds de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, mais un représentant de l'Association canadienne des producteurs de semences ou de Semences Canada peut aussi intervenir s'il le souhaite.

Il y a eu beaucoup de controverse dernièrement au sujet de l'octroi de licences et de l'utilisation de semences génétiquement modifiées au Canada et à l'étranger. En ce qui concerne la modification génétique, on m'a dit que l'Agence canadienne d'inspection des aliments proposait un document d'orientation ou des mises à jour pour expliquer quels végétaux nécessitent l'autorisation de l'agence avant d'être cultivés ou plantés au Canada. Je crois aussi savoir que l'ACIA a lancé des consultations l'automne dernier en vue de la modification des règlements relatifs aux semences issues du génie génétique.

L'agence a également consulté des intervenants du secteur pour suivre l'évolution de la technologie afin d'améliorer la transparence et elle examine attentivement les données scientifiques pertinentes concernant l'utilisation des technologies de modification génétique en agriculture.

Parmi les changements proposés dans le projet de loi S-6, lesquels ont une incidence sur la réglementation et l'utilisation de semences modifiées génétiquement? De plus, comment les Canadiens et le secteur agricole profiteront-ils des progrès

**Ms. Reynolds:** Thank you for the question. I would need to commit to following up with my colleagues at the CFIA in order to provide a response to the honourable senator related to his question on gene-edited seeds.

**The Chair:** Thank you. Do we have any input from Mr. Senft or Mr. Miller?

**Mr. Senft:** From our perspective, I will make a general comment.

The technologies you mentioned are tools we need to be adapting, following a science-based process. They are examples of how we need to be moving forward in the acceptance of technologies like this for our farmers to be competitive with other parts of the world. That would be my only comment.

**Mr. Miller:** The only comment I'll make to this is CSGA supports science-based regulations, and plant breeding innovation is an important file for many Canadian farmers. We hope it gets addressed soon.

**Senator C. Deacon:** Thanks to our witnesses.

Ms. Reynolds, I would like to focus for a moment on the importance of stakeholder consultation. In January, I couldn't help but notice that CFIA sent out a request for public consultation on the size of diced white potatoes sold in cans. I thought, "Boy, if the CFIA is consulting on issues like that rather than letting the market just sort it out, your inbox must be pretty full of requests for regulatory changes."

I want to make sure we're managing what really needs to be managed. Just to get back to the point just made by Mr. Miller about the need for innovation in agriculture for us to really compete globally, that means our regulators really have to work with innovators to find ways to incorporate that into their businesses.

The process here focuses on using *Canada Gazette*-based engagement, which favours incumbents versus new entrants. How are you managing all of these different elements? You have a huge regulatory burden to carry to consult on the size of diced white potatoes sold in cans and other things like that, and you also have other burdensome irritants that need to be addressed and the need for really systemically based regulatory review that requires legislative changes to empower us to really move

réalisés grâce à ces changements et aux nouvelles données scientifiques sur les semences génétiquement modifiées?

**Mme Reynolds :** Je vous remercie de cette question. Je vais devoir consulter mes collègues de l'ACIA pour fournir au sénateur une réponse à sa question sur les semences génétiquement modifiées.

**Le président :** Je vous remercie. Monsieur Senft et monsieur Miller, avez-vous quelque chose à ajouter?

**M. Senft :** Je vais faire un commentaire général résumant notre point de vue.

Les technologies dont vous parlez sont des outils que nous devons adapter selon un processus scientifique. Ce sont des exemples qui démontrent que nous devons progresser vers l'intégration de diverses technologies afin que nos agriculteurs puissent être compétitifs par rapport à ceux d'autres régions du monde. C'est mon seul commentaire.

**M. Miller :** J'ajouterais seulement que l'Association canadienne des producteurs de semences est en faveur d'une réglementation fondée sur la science et que l'innovation en matière de sélection végétale est un dossier important pour de nombreux agriculteurs canadiens. Nous espérons que cette question sera bientôt réglée.

**Le sénateur C. Deacon :** Merci à nos témoins.

Madame Reynolds, j'aimerais m'attarder un instant sur l'importance de la consultation des acteurs du milieu. En janvier, j'ai constaté par hasard que l'ACIA a lancé une demande de consultation publique sur la taille des pommes de terre blanches coupées en dés, vendues en conserve. Je me suis dit que si l'agence menait des consultations sur des sujets comme celui-là au lieu de laisser le marché s'en occuper, sa boîte de réception devait déborder de demandes visant des modifications réglementaires.

Je veux m'assurer que nous gérons ce qui en vaut vraiment la peine. Pour revenir à ce que vient de dire M. Miller concernant le besoin d'innover en agriculture pour être vraiment concurrentiels sur les marchés mondiaux, cela veut dire que nos organismes de réglementation doivent collaborer avec des innovateurs pour trouver des façons de rendre nos entreprises plus novatrices.

Ce processus consiste à lancer une consultation par le biais de la *Gazette du Canada*, ce qui favorise les entreprises titulaires par rapport aux nouvelles venues. Comment gérez-vous tous ces différents éléments? Vous avez un lourd fardeau réglementaire à porter pour mener des consultations sur la taille des pommes de terre en dés vendues en conserve et sur d'autres sujets du genre, mais vous avez également de sérieux irritants à régler et des examens réglementaires à faire qui nécessitent des modifications

ahead? That's a big challenge on the CFIA's desk. How are you balancing all of that?

**Ms. Reynolds:** Thank you for the question, senator.

I will speak to the consultations that led to the amendments we're here to talk about today under the second Annual Regulatory Modernization Bill. As my colleague from Treasury Board Secretariat already identified and as you mentioned, honourable senator, some of the amendments we are making here today were surfaced through *Canada Gazette* consultations, noting the need for digitalization and the seven proposals we are putting forward.

Some of the other amendments that we are proposing to make under the bill were brought directly to our attention through our regular interactions with stakeholders. Some of those include a clarification, for example, in the definition of "food" under the Safe Food for Canadians Act and, as I just mentioned in response to another question, a proposal put forward by the Manitoba Pork Council as it relates to the approval of third-party programs.

In summary, I would say that we are drawing on our consultations across a myriad of platforms, whether they be more formal through the *Canada Gazette* process or through our regular interactions with our stakeholders, to be able to identify continued amendments that need to be made, either to our legislation or our regulations. The Annual Regulatory Modernization Bill, as James already mentioned, provides us with an opportunity to make common-sense changes to our legislation, which, without the Annual Regulatory Modernization Bill, would be very difficult to make.

We welcome the opportunity to advance the proposals contained in Bill S-6, which, again, would be difficult to make without having a vehicle like this to participate in. Thank you.

**Senator Oh:** Thank you, witnesses.

My question is for the CFIA. How do these proposed amendments make it easier for businesses to interact with the Canadian Food Inspection Agency? What are the expected impacts on competitiveness and costs? For any new products to get onto the shelf, time and costs are critical factors.

**Ms. Reynolds:** Thank you for the question, honourable senator.

With respect to competitiveness, the suite of regulatory proposals related to digitalization will reduce the administrative burden for businesses that need to interact with the CFIA.

législatives pour nous permettre d'aller de l'avant. C'est là un gros défi que doit relever l'ACIA. Comment arrivez-vous à concilier tout cela?

**Mme Reynolds :** Je vous remercie de cette question, sénateur.

Je vais parler des consultations qui ont conduit aux modifications dont il est question aujourd'hui en vertu du deuxième projet de loi annuel sur la modernisation de la réglementation. Comme mon collègue du Secrétariat du Conseil du Trésor l'a déjà indiqué et comme vous l'avez vous-même mentionné, monsieur le sénateur, certaines des modifications que nous formulons ici aujourd'hui découlent des consultations tenues par le biais de la *Gazette du Canada*, qui ont fait ressortir la nécessité de passer au numérique et les sept propositions que nous proposons.

Parmi les autres modifications que nous proposons, certaines ont été directement portées à notre attention dans le cadre de nos interactions courantes avec les acteurs du secteur, par exemple, la clarification du terme « aliments » dans la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Comme je viens de le dire en réponse à une autre question, le Conseil manitobain du porc a également fait une proposition concernant l'approbation de programmes tiers.

En résumé, je dirais que nous menons nos consultations sur une multitude de plateformes, que ce soit dans le cadre du processus plus officiel de la *Gazette du Canada* ou de nos interactions courantes avec les intervenants du milieu, afin d'être en mesure de déterminer quelles modifications doivent être apportées à nos lois ou à nos règlements. Le projet de loi annuel sur la modernisation de la réglementation, comme M. van Raalte l'a déjà dit, nous donne l'occasion de proposer des modifications législatives sensées, ce qui nous serait très difficile de faire autrement.

Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de faire avancer les propositions contenues dans le projet de loi S-6. Je le répète, il serait difficile de faire cela si nous n'avions pas une tribune comme celle-ci. Je vous en remercie.

**Le sénateur Oh :** Je remercie les témoins.

Ma question s'adresse à l'ACIA. Dans quelle mesure les modifications proposées faciliteront-elles les interactions entre les entreprises et l'Agence canadienne d'inspection des aliments? Quelles sont les incidences attendues sur la compétitivité et les coûts? Pour chaque nouveau produit sur les tablettes, le temps et les coûts sont des facteurs très importants.

**Mme Reynolds :** Je vous remercie de votre question, sénateur.

Concernant la compétitivité, les propositions réglementaires relatives à la numérisation réduiront le fardeau administratif des entreprises dans leurs interactions avec l'ACIA.

We have seven proposals. The primary one is an amendment to the Canadian Food Inspection Agency Act, our overarching legislation, which would enable businesses or any regulated party that interacts with the CFIA to be able to do business with the agency digitally.

We have been making progress in implementing digital tools in the agency over the past number of years, and this legislative change would reduce any ambiguity related to the ability for businesses to interact with us digitally. That is the primary amendment in this package that would reduce the administrative burden for stakeholders. Thank you for the question.

**Senator Mercer:** My question is to start with Ms. Reynolds and any other witness who would care to comment.

This committee over the years has heard time and again about regulations for the approval of new products or new products in agriculture.

Will these changes to the regulations speed up the approval process? We've heard time and time again about the theory of once tested, twice approved. So we test it here in Canada, but perhaps the Americans could use our data to approve it and get going that way, and vice versa, if the Americans tested something and they approve it, we have a close look at it.

What we've seen time and time again is our people waiting for years sometimes for the approval of a product that our competitors have been using, sometimes for a significant time. Is this going to cut this out and speed up the process so our farmers are not put at a disadvantage?

**Ms. Reynolds:** Thank you, honourable senator, for the question. Mr. Chair, as I mentioned in our overview of our proposal, we are seeking to advance two proposals, one under the Feeds Act and one under the Seeds Act, to enable the Governor-in-Council to make regulations respecting the recognition of a feed or seed safety system of a foreign state. I want to be clear that regulations would need to follow to set out the criteria for a foreign state's system to be approved.

That being said, with approval of a foreign state system, we would expect the pre-market assessment process to be streamlined for the related products without compromising safety.

These amendments should facilitate access to new innovative feeds and seeds. Again, it also addresses feedback we have received from stakeholders who have identified, as you mentioned, the importance of timely pre-market assessments. Thank you for the question.

Nous faisons sept propositions. La principale, c'est la modification de la Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, la loi qui nous chapeaute, afin de permettre aux entreprises ou à toute entité réglementée qui font affaire avec l'agence, de le faire par voie numérique.

Ces dernières années, nous avons fait des progrès dans la mise en œuvre d'outils numériques au sein de l'agence, et cette modification législative contribuerait à dissiper toute ambiguïté concernant la capacité des entreprises d'interagir avec nous par voie numérique. C'est la principale modification de cette série visant à alléger le fardeau administratif des intervenants. Je vous remercie pour cette question.

**Le sénateur Mercer :** Ma question s'adresse d'abord à madame Reynolds et à tout autre témoin qui souhaite intervenir.

Depuis des années, le comité entend sans cesse parler de la réglementation relative à l'approbation de nouveaux produits agricoles ou autres.

Ces modifications réglementaires vont-elles accélérer le processus d'approbation? Nous entendons sans cesse parler de la théorie voulant qu'après un premier essai, un produit est approuvé deux fois. Si nous mettons un produit à l'essai ici, les Américains pourraient utiliser nos données pour l'approuver et, vice versa, si les Américains ont testé et approuvé un produit, nous l'examinons ensuite de près.

Nous avons donc constaté à maintes reprises que nos agriculteurs attendent parfois des années l'approbation d'un produit que nos concurrents utilisent depuis longtemps. Ces modifications contribueront-elles à éliminer ce problème et à accélérer le processus afin que nos agriculteurs ne soient pas désavantagés?

**Mme Reynolds :** Je vous remercie, monsieur le sénateur, de cette question. Monsieur le président, j'ai mentionné dans notre aperçu que nous préconisons deux mesures. La première concerne la Loi relative aux aliments du bétail et elle permettrait au gouverneur en conseil de prendre un règlement pour reconnaître le système de sécurité des aliments ou des semences d'un État étranger. Je tiens à ce que ce soit clair que ce règlement devra énoncer les critères d'approbation du système en place dans un État étranger.

Cela dit, nous nous attendons à ce que l'approbation d'un système d'un État étranger simplifie le processus d'évaluation préalable à la mise en marché des produits connexes, sans en compromettre l'innocuité.

Ces modifications devraient faciliter l'accès à des aliments pour le bétail et à des semences novateurs. Là encore, cela répond aux commentaires que nous avons reçus des intervenants du secteur qui ont souligné, comme vous l'avez rappelé, l'importance d'effectuer des évaluations rapides avant la mise en marché. Je vous remercie de m'avoir posé la question.

**Senator Mercer:** We've seen with this pandemic the need to approve vaccines quickly, and I hope we've all learned a lesson or two through this process.

**Senator Cotter:** I might have two sets of questions. Maybe I could zero in on what seemed to me to become a more substantive question.

If I understand, Mr. Senft, your organization does not support the section of these regulatory amendments that would address the Seeds Act, and if I understood it, Mr. Miller, your organization does support them. I would be interested in understanding that more fully, particularly your view, Mr. Senft. I wasn't expecting this set of observations. I do note on your own website that Seeds Canada is part of the official working group engaged in the regulatory consultations. I would like to hear a little bit more about the reservations that you have and, specifically, perhaps, whether you're interested in a significant regulatory reform rather than the housekeeping efforts that Mr. Miller described that this bill is all about. Particularly Mr. Senft, could you speak to that?

**Mr. Senft:** Thank you for the question, senator.

That's exactly the issue that we're bringing to you today. We are fully engaged in a CFIA-led seed regulatory reform process. The issue is there hasn't been a significant, detailed overview of the Seeds Act for a long period of time. A number of changes have occurred — and there have been changes made to the Seeds Act — but they have been done piecemeal, for lack of a better description.

So when CFIA proposed the seed regulatory modernization process, we at Seeds Canada wholeheartedly supported that concept, and we are committing significant resources to that process. That's why we are a bit surprised that while we're in the midst of this process — this major overview — this piece of regulation has come forward apart from that. As such, it has not been included in the larger context of the review, where it could be dealt with, with the broader audience, the full seed value chain, and, hopefully, with what other major changes are made to the regulations and, if needed, the legislation.

Our issue is why this is coming up while there is such a significant overview that should include this topic anyway.

**Senator Cotter:** Without putting words in your mouth, Mr. Senft, would it be fair to say that you might not have objections to these modest changes, but you see an opportunity here in the need for a larger reflection on the regulatory framework that exists with respect to the Seeds Act and the seeds regulation?

**Le sénateur Mercer :** Cette pandémie a fait ressortir la nécessité de l'approbation rapide de vaccins, et j'espère que nous avons tous appris une ou deux leçons durant cet épisode.

**Le sénateur Cotter :** J'ai deux séries de questions. Je vais peut-être me concentrer sur un sujet qui semble davantage être une question de fond.

D'après ce que je comprends, monsieur Senft, votre organisation n'appuie pas les modifications réglementaires portant sur la Loi sur les semences, tandis que votre organisation, monsieur Miller, les appuie. Je suis curieux de savoir pourquoi, surtout de votre point de vue, monsieur Senft. Je ne m'attendais pas à entendre cette réaction. Sur le site Web de Semences Canada, je remarque que votre organisation fait partie du groupe de travail officiel qui a participé aux consultations sur la réglementation. J'aimerais que vous m'expliquiez plus en détail les réserves que vous avez et, plus précisément, que vous me disiez si vous souhaitez une réforme réglementaire en profondeur ou simplement les mesures d'ordre administratif décrites par M. Miller comme étant au cœur de ce projet de loi. Monsieur Senft, pouvez-vous nous donner votre avis à ce sujet?

**M. Senft :** Je vous remercie de cette question, sénateur.

C'est justement la question que nous vous posons aujourd'hui. Nous participons pleinement au processus de réforme de la réglementation des semences piloté par l'ACIA. Le problème, c'est que le dernier examen détaillé de la Loi sur les semences remonte à longtemps. Les circonstances ont changé depuis et les modifications qui ont été apportées à la Loi sur les semences l'ont été au compte-gouttes, si vous me permettez cette description.

Lorsque l'ACIA a proposé la modernisation réglementaire, nous, à Semences Canada, avons appuyé sans réserve cette idée, et nous consacrons d'importantes ressources à ce processus. C'est pourquoi nous sommes un peu surpris de voir arriver, au beau milieu de ce processus, de cet examen en profondeur, cette mesure réglementaire distincte. Elle n'était pas incluse dans le contexte plus large de l'examen, où elle aurait pu être examinée par l'ensemble des acteurs du secteur, par tous les intervenants de la chaîne de valeur des semences, et idéalement, en même temps que les autres changements majeurs apportés à la réglementation et, si nécessaire, à la loi.

Ce que nous voulons savoir, c'est pourquoi cette mesure est-elle proposée maintenant, alors qu'elle devrait normalement faire partie d'un examen de cette envergure.

**Le sénateur Cotter :** Sans vouloir vous mettre les mots dans la bouche, monsieur Senft, est-il exact de dire que vous ne vous opposez peut-être pas à ces modestes changements, mais que vous voyez là une occasion de réfléchir plus en profondeur à l'actuel cadre législatif et réglementaire sur les semences?

**Mr. Senft:** The issue in the SRM process is government's roles and responsibility in the Seeds Act, industry's roles and responsibilities in the Seeds Act and who is responsible for what. On this issue, Bill S-6 should be part of that discussion, whether it's CSGA or whoever. I think it's surprising that we're dealing with this while we're having a major review of the Seeds Act that has all the value chain participants in that discussion.

**Senator Cotter:** Thanks. I looked at your position paper, and I think I saw that message fairly clearly.

**Senator Marwah:** I have a macro question, and I would like to hear the perspective of the government officials as well as that of the industry. I have full faith in our regulatory standards and am supportive of modernizing our standards, but we do live in a world of global trade. We have many free trade agreements, and many Canadian companies compete extensively globally. With that in mind, with these changes, would we say our standards are competitive? Where do we stand? Are we or are we not competitive?

Second, how do we ensure other countries are adhering to their standards?

I would like to hear the industry's perspective as well as the government's perspective on those points. Ms. Reynolds, do you want to start and tell us where you think we stack up competitively globally?

**Ms. Reynolds:** Thank you for the question, honourable senator. I want to begin by noting the honourable senator's reference to international regulatory cooperation and the importance of that in the regulatory space. With respect to that comment, I will refer again to the proposed amendments that we have in the bill related to changes to the Feeds Act and Seeds Act to enable the agency to recognize feeds and seeds safety systems in other foreign jurisdictions. International regulatory cooperation is key to good science-based regulation. This would enable us to use the assessments of trusted regulatory partners to streamline our own pre-market assessments here in Canada. That is the specific interaction with your comment, honourable senator, that relates to these particular amendments under Bill S-6. Thank you.

**Mr. van Raalte:** On a broader perspective than just the CFIA perspective, I think that this issue of competitiveness has been a priority for the Treasury Board of Canada Secretariat for a number of years now. We worked closely with our partners at the Organisation for Economic Co-operation and Development

**M. Senft :** Dans ce processus de modernisation du Règlement sur les semences, il faut savoir quels sont les rôles et les responsabilités du gouvernement en vertu de la Loi sur les semences, quels sont ceux de l'industrie et qui est responsable de quoi. La discussion sur le projet de loi S-6 devrait porter sur cette question aussi, qu'il s'agisse de l'ACPS ou de toute autre entité. Il est surprenant de voir que nous abordons cette question, pendant l'examen en profondeur de la Loi sur les semences auquel participent tous les acteurs de la chaîne de valeur.

**Le sénateur Cotter :** Merci. J'ai lu votre document de position et je trouve que votre message est très clair.

**Le sénateur Marwah :** J'ai une question générale à poser et j'aimerais entendre l'avis des représentants du gouvernement et celui de l'industrie. J'ai pleinement confiance dans nos normes réglementaires et je suis en faveur de la modernisation de nos normes, mais nous vivons dans un contexte de mondialisation des échanges. Nous avons conclu de nombreux accords de libre-échange et de nombreuses entreprises canadiennes sont très concurrentielles sur le marché mondial. Dans cette optique et compte tenu de ces changements, diriez-vous que nos normes sont concurrentielles? Où nous situons-nous exactement? Sommes-nous concurrentiels ou non?

Deuxièmement, comment pouvons-nous nous assurer que les autres pays respectent leurs propres normes?

J'aimerais entendre le point de vue de l'industrie et celui du gouvernement sur ces points. Madame Reynolds, voulez-vous commencer et nous dire où nous nous situons en matière de concurrence mondiale?

**Mme Reynolds :** Je vous remercie de votre question, sénateur. Je tiens à faire remarquer que le sénateur a fait allusion à la coopération internationale en matière de réglementation et à son importance dans le contexte réglementaire. Là encore, je vais revenir aux modifications proposées dans le projet de loi relativement à la Loi sur les aliments du bétail et la Loi sur les semences qui permettront à l'Agence de reconnaître les systèmes de salubrité des aliments pour le bétail et des semences en place à l'étranger. La coopération internationale en matière de réglementation est essentielle si nous voulons avoir une bonne réglementation fondée sur la science. Cette mesure nous permettrait d'utiliser les évaluations faites par des partenaires de confiance pour simplifier nos propres évaluations préalables à la mise en marché ici au Canada. C'est exactement ce que vous avez dit, monsieur le sénateur, au sujet des modifications proposées dans le projet de loi S-6. Je vous remercie.

**M. van Raalte :** Dans une perspective plus large que celle de l'ACIA seulement, je pense que la question de la concurrence est une priorité pour le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada depuis quelques années maintenant. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires de l'Organisation de

in terms of how they measure regulatory competitiveness or what their views are in terms of OECD members.

This is a new field of measurement, Mr. Chair. We are looking at developing a competitiveness tool to apply to all regulatory submissions coming through for Treasury Board consideration. We're just starting that process, but we are looking at considerations around economic growth and trade, investment attractiveness, innovation, cumulative effect and barriers to competition. I welcome the honourable senators' questions and any input the committee may have in that area going forward.

**Senator Marwah:** Mr. Miller and Mr. Senft, would you care to comment on whether our standards in seeds are really competitive globally?

**Mr. Miller:** Absolutely. As Canada's national seed crop certification authority, CSGA is actively engaged on the global front, making sure that the Canadian standards are up-to-date, modernized and internationally harmonized. We work really closely with the Canadian Food Inspection Agency at the OECD seed schemes to make sure standards are, again, up-to-date, modernized and harmonized.

We are also a founding member of an organization called the Association of Official Seed Certifying Agencies, or AOSCA, which is more of a North America-centric seed standard-setting organization. We work there to ensure that, again, the standards are up-to-date to facilitate international trade and movement of seed.

**Mr. Senft:** I would just comment that your point about global competitiveness is very important for the seed development industry. The issue is that global companies that are in seed development will look around the world to see where their assurances of a return on their investment are. Seed development is risky enough. So they need an up-to-date regulatory environment that is sound and predictable before they make that choice of coming into it. As a general comment, that's why we're so supportive of the SRM proposal — or process that's going on — so that we are competitive to what's going on in other places in the world.

**The Chair:** Thank you very much.

**Senator Ringuette:** A quick question for Mr. Senft and Mr. Miller. Mr. Miller, you said that you had 3,100 Canadian members. I gather you're entirely a Canadian membership

coopération et de développement économiques pour savoir comment ils mesurent la compétitivité réglementaire ou ce qu'ils pensent des membres de l'OCDE.

Il s'agit d'un nouveau domaine d'évaluation, monsieur le président. Nous cherchons à mettre au point un outil de compétitivité qui s'appliquerait à toutes les demandes réglementaires présentées au Conseil du Trésor. Nous n'en sommes qu'au tout début de ce processus, mais nous examinons divers facteurs comme la croissance économique et le commerce, l'attractivité des investisseurs, l'innovation, l'effet cumulatif et les obstacles à la concurrence. Je suis disposé à entendre les questions des sénateurs et prendre en compte toute contribution que le comité pourrait apporter dans ce processus.

**Le sénateur Marwah :** Monsieur Miller et monsieur Senft, pourriez-vous nous dire si nos normes dans le domaine des semences sont vraiment concurrentielles à l'échelle mondiale?

**M. Miller :** Tout à fait. En tant qu'organisme national de certification de culture de semences au Canada, l'ACPS joue un rôle actif sur la scène internationale, en veillant à ce que les normes canadiennes soient à jour, modernisées et en harmonie avec les normes internationales. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments dans le cadre des programmes de semences de l'OCDE pour nous assurer, je le répète, que nos normes sont à jour, modernisées et harmonisées.

Nous sommes également un membre fondateur de l'Association des agences officielles de certification de semences, ou AOSCA, un organisme de normalisation des semences pour l'Amérique du Nord. Notre travail au sein de cette association vise, là encore, à nous assurer que nos normes sont à jour afin de faciliter le commerce international et l'acheminement des semences.

**M. Senft :** Je veux seulement ajouter que, comme vous venez de le dire, la concurrence mondiale est un enjeu très important pour le secteur de la production de semences. Le problème, c'est que les entreprises mondiales du secteur cherchent avant tout un pays où elles pourront avoir un rendement garanti de leur investissement. Le développement de semences est une activité déjà suffisamment risquée. Avant de choisir d'investir dans un pays donné, les entreprises doivent s'assurer qu'elles y trouveront un cadre réglementaire à jour, solide et prévisible. En général, c'est pour cette raison que nous sommes en faveur de la proposition visant la modernisation de la réglementation des semences, ou du processus en cours, afin que nous puissions être concurrentiels par rapport à ce qui se passe ailleurs dans le monde.

**Le président :** Merci beaucoup.

**La sénatrice Ringuette :** J'ai une brève question pour M. Senft et M. Miller. Monsieur Miller, vous avez dit que vous aviez 3 100 membres canadiens. J'imagine donc que tous vos

entity. How does your organization differ from the Seeds Canada organization? You're both seeds organizations, but what's the difference between your organizations?

**Mr. Miller:** It goes back to our mandate, senator. Our mandate is to deliver Canada's national seed crop certification program. First and foremost, we do see ourselves as a regulatory partner with the Canadian Food Inspection Agency. Our members are coast-to-coast — from P.E.I. to Vancouver Island — seed growers. So that's our organization.

We also work really closely with provincial branches to ensure grassroots participation. Our organization is really about grassroots participation.

**Senator Ringuette:** I'm sorry, but my direct question is the following: What's the difference between your organization and Seeds Canada? I understand that you have a mandate, but is it the same membership?

**Mr. Miller:** There will be some overlap but not a lot. We are more of a seed crop certification body, and they are more of an advocacy group, though they do have some regulatory functions that they perform.

**Senator Ringuette:** Okay. Thank you.

**Mr. Senft:** Thank you for the question. Just further to Doug's comment to you, Seeds Canada is, as I mentioned in my introduction, a recent merger of a number of the value chain participants. So we've got a broad range of the seed value chain within us, from seed analysts to seed growers to seed developers. Some of our role is similar to that of CSGA, but there is a difference of mandates and membership that make up the two respective organizations.

**The Chair:** I have a question, and then we'll move to second round. My question is to Fertilizer Canada and our seeds organizations. Do your organizations have any concerns regarding the amendments that give the minister additional powers over approval of registrations or approval of programs regarding safekeeping or safeguarding Canada from disease? If so, why or why not? We'll start with Fertilizer Canada.

**Ms. Frost:** Thank you, Mr. Chair. I appreciate the question.

Our understanding is that a lot of the amendments specific to the Fertilizers Act are aligning the act with the current fertilizers regulations, which, as we noted, underwent a full modernization and were brought into force in 2020. So, our current

members sont canadiens. Quelle est la différence entre votre organisation et Semences Canada? Vous vous occupez toutes deux de semences, mais en quoi êtes-vous différentes?

**M. Miller :** C'est notre mandat qui est différent, madame la sénatrice. Notre mandat consiste à mettre en œuvre un programme national de certification des cultures de semences. Nous nous considérons avant tout comme un partenaire de l'Agence canadienne d'inspection des aliments en matière de réglementation. Nos membres sont des producteurs de semences de toutes les régions du Canada, de l'Île-du-Prince-Édouard à l'île de Vancouver. Voilà le profil de notre organisation.

Nous travaillons aussi de très près avec les directions provinciales pour encourager la participation des régions. Notre organisation compte vraiment sur la participation au niveau local.

**La sénatrice Ringuette :** Je suis désolée, mais ma question est la suivante : quelle est la différence entre votre organisation et Semences Canada? Je comprends que vous avez un mandat, mais vos membres sont-ils les mêmes?

**M. Miller :** Il y a un chevauchement, mais il n'est pas très important. Nous sommes davantage un organisme de certification des cultures de semences, et Semences Canada est davantage un groupe de défense des intérêts, tout en s'acquittant de quelques fonctions de réglementation.

**La sénatrice Ringuette :** D'accord, je vous remercie.

**M. Senft :** Je vous remercie de votre question. Pour compléter la réponse de M. Miller, comme je l'ai mentionné dans mon introduction, Semences Canada est un regroupement récent de nombreux acteurs de la chaîne de valeur des semences. Nous comptons donc parmi nos membres des analystes, des producteurs et des développeurs de semences. Une partie de notre rôle est comparable à celui de l'ACPS, mais nos mandats et nos membres ne sont pas les mêmes, ce qui fait que nous sommes deux organisations distinctes.

**Le président :** Avant de commencer notre deuxième tour, j'ai une question à poser à Fertilisants Canada et à nos organisations de semences. Vos organisations respectives ont-elles des réserves concernant les modifications qui confèreraient au ministre des pouvoirs autres que l'approbation des homologations ou de programmes visant à protéger le Canada contre les maladies? Dans un cas comme dans l'autre, pourquoi? Commençons par Fertilisants Canada.

**Mme Frost :** Je vous remercie, monsieur le président, de cette question.

D'après ce que nous avons compris, bon nombre des modifications apportées à la Loi sur les engrais harmonisent la loi à l'actuelle réglementation sur les engrais qui, comme nous l'avons fait remarquer, a fait l'objet d'une modernisation en

understanding, based on our conversations with the Canadian Food Inspection Agency, is that those interpretations and changes would not directly impact the program management or the day-to-day operations of the fertilizer safety section.

Having said that, we're still digging into and having conversations about the contents of this bill, so if there are specific concerns or any unintended consequences that pop up that we're aware of, we'll absolutely be raising those. Thank you for the question.

**Mr. Miller:** We are here today just to speak on the amendment that is directly related to CSGA. I would defer to my colleagues who would have more experience in this realm.

**Mr. Senft:** My response is similar. We haven't looked at this. It's part of a Seeds Canada issue that we haven't had time to review this bill in its entirety, so that is one of our concerns.

**The Chair:** Thank you. I know you did flag for us, Mr. Senft, the very short timeline and turnaround that you've been given. On behalf of this committee, we apologize. It is the process that we're being put through at this time.

**Senator Klyne:** This question is for the Canadian Food Inspection Agency. Clause 127 of the bill would allow the CFIA to carry out its mandate using electronic means. I'm all for modernization, as is my colleague Senator Sabi Marwah. The question I have is this: Could you walk this committee through, using this approach, the inspections of dairy farms, livestock operations, poultry and egg producers and food processing and packaging? Are other countries using this approach? I can understand it might be faster and cheaper, but is it better, and will inspections continue to be consistent and thorough, protecting all stakeholders' interests?

**Ms. Reynolds:** Thank you, honourable senator, for the question. Mr. Chair, I would need to commit to follow up the honourable senator's question as it relates specifically, as I understand it, to so-called virtual inspections and the utilization of digital technologies to conduct inspection activities. The amendments in the bill, as I mentioned, facilitate the agency being able to undertake its activities digitally. However, with respect to specific individualized digital activities, I would need to commit to follow up to provide further information to respond to the honourable senator's question. Thank you.

profondeur et est en vigueur depuis 2020. Ce qui ressort de nos discussions avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments, c'est que ces interprétations et changements n'auraient pas une incidence directe sur la gestion du programme ni sur les activités quotidiennes de la section de l'innocuité des engrais.

Cela dit, nous poursuivons notre examen de la teneur de ce projet de loi et nous en discutons. Si de sérieuses préoccupations ou des conséquences non voulues étaient portées à notre attention, nous vous en ferons certainement part. Je vous remercie pour votre question.

**M. Miller :** Nous sommes ici aujourd'hui pour discuter de la modification qui touche directement l'ACIA. Je vais m'en remettre à mes collègues qui ont plus d'expérience dans ce domaine.

**M. Senft :** Ma réponse est semblable. Nous ne nous sommes pas penchés là-dessus. À Semences Canada, nous n'avons malheureusement pas encore eu le temps d'examiner le projet de loi dans son ensemble. C'est donc l'une de nos préoccupations.

**Le président :** Je vous remercie. Monsieur Senft, vous nous avez signalé que nous vous avons donné un délai très court. Au nom du comité, je vous présente nos excuses. C'est ainsi que nous devons fonctionner en ce moment.

**Le sénateur Klyne :** Ma question s'adresse à l'Agence canadienne d'inspection des aliments. L'article 127 du projet autoriserait l'ACIA à s'acquitter de son mandat par des moyens électroniques. Je suis tout à fait pour la modernisation, à l'instar de mon collègue Sabi Marwah. Je vous demande donc d'expliquer au comité comment se dérouleront, si vous utilisez cette approche, les inspections des fermes laitières, des exploitations d'élevage de bétail, de volailles et de production d'œufs ainsi que des usines de transformation et de conditionnement des aliments. Est-ce que d'autres pays utilisent cette approche? Je peux comprendre que ce soit plus rapide et moins coûteux, mais est-ce mieux? Est-ce que les inspections seront aussi cohérentes et complètes, et dans l'intérêt de tous les intervenants du secteur?

**Mme Reynolds :** Je vous remercie de me poser cette question, sénateur. Monsieur le président, je vais devoir m'engager à donner suite à la question du sénateur parce qu'elle porte expressément, d'après ce que j'ai compris, sur les inspections soi-disant virtuelles et l'utilisation de technologies numériques pour mener des activités d'inspection. Comme je l'ai dit, les modifications prévues dans le projet de loi permettront à l'Agence de s'acquitter de ses activités par voie numérique. Concernant certaines activités numériques, toutefois, je vais devoir faire un suivi pour être en mesure de fournir au sénateur des renseignements supplémentaires en réponse à sa question. Je vous remercie.

**The Chair:** Thank you very much. This is a good point to mention that our clerk will follow up with all of our witnesses if they've agreed or offered to follow up with further information. We do need to expedite that because we need the report. We need that information by next Thursday, by our meeting next week. Just giving everyone a heads-up and our clerk will follow up.

**Senator C. Deacon:** Thank you again to our witnesses. Ms. Reynolds, in your capacity as Executive Director of Policy and Regulatory Affairs at CFIA, I really want to look at your capacity to manage the burden that we have in front of us. Bill S-6 does a very tiny narrow slice, but you have a large existing regulatory administrative burden, as I mentioned earlier, in terms of being involved even in the size of diced white potatoes in cans; you've got the much bigger issues that you have to deal with.

Then there is not just the Bill S-6 slice but the transformation of the whole regulatory pie. You need to keep up with new business models and new innovations to make sure that Canada is globally competitive and that our farmers really are keeping up with the changes, especially as we digitalize and deal with climate change.

Do you have the capacity to manage what seems is a very large burden that can create conflicts just in terms of the differences of expectations between the seed growers and Seeds Canada at this meeting? I would like you to speak to that and what the need is for resources and, perhaps, process changes that go beyond Bill S-6 to deal with this much larger issue. Thank you.

**Ms. Reynolds:** Thank you, honourable senator, for the question. The agency is certainly a very large, science-based regulator. The scope of our regulatory activities is vast, as the honourable senator mentioned. The agency is responsible for some nine pieces of legislation, seven of which are captured under the Annual Regulatory Modernization Bill.

As I mentioned, we welcome this opportunity through the Annual Regulatory Modernization Bill to make common-sense changes to our legislation to keep it up-to-date. It is a vehicle and opportunity that we would not have unless this bill provided that opportunity.

More generally, the honourable senator may be aware that we do have a fulsome, forward regulatory plan. As mentioned by my colleagues from Seeds Canada, Canadian Seed Growers' Association and Fertilizer Canada. We are actively engaged in our regulated industry in various modernization efforts to continue to ensure that our regulations remain up-to-date and

**Le président :** Merci beaucoup. J'en profite pour signaler que notre greffier fera un suivi auprès de tous les témoins qui ont convenu ou offert de fournir de plus amples renseignements. Nous devons accélérer le processus parce que nous avons besoin du rapport. Nous avons besoin de ces renseignements d'ici notre réunion de jeudi prochain.

**Le sénateur C. Deacon :** Merci encore à nos témoins. Madame Reynolds, à titre de directrice exécutive de la Direction des politiques et des affaires réglementaires de l'ACIA, je veux vraiment savoir si vous arriverez à gérer le volume de travail que nous avons devant nous. Le projet de loi S-6 n'en est qu'une infime partie, mais vous avez vous-même un important fardeau réglementaire à gérer, comme je le disais tout à l'heure au sujet de la taille des pommes de terre en dés; vous avez des dossiers beaucoup plus importants à gérer.

Il n'y a pas seulement le projet de loi S-6, mais aussi la transformation de l'ensemble de la réglementation. Vous devez vous tenir au courant des nouveaux modèles d'affaires et des récentes innovations pour faire en sorte que le Canada soit concurrentiel à l'échelle mondiale et que nos agriculteurs suivent le rythme des changements, surtout au moment où nous passons au numérique et composons avec les changements climatiques.

Avez-vous la capacité de gérer ce qui semble un très lourd fardeau qui peut générer des conflits entre les attentes formulées par les producteurs de semences et Semences Canada à cette réunion? Pouvez-vous nous en parler et nous dire quels sont les besoins en ressources. Il faudra peut-être modifier les processus plus en profondeur que ce que prévoit le projet de loi S-6 pour venir à bout de cette entreprise beaucoup plus vaste. Je vous remercie.

**Mme Reynolds :** Je vous remercie pour cette question, sénateur. L'Agence est certes une très vaste organisation de réglementation à vocation scientifique. La portée de nos activités de réglementation est vaste, comme l'a mentionné le sénateur. L'Agence est responsable d'environ neuf lois, dont sept sont visées par le projet de loi annuel sur la modernisation de la réglementation.

Je le répète, nous sommes heureux d'avoir l'occasion, dans le cadre du projet de loi annuel sur la modernisation de la réglementation, de proposer des changements sensés à notre loi afin de la maintenir à jour. Si ce n'était de ce projet de loi, nous serions privés de ce véhicule et de cette occasion.

De façon plus générale, le sénateur sait peut-être que nous avons un plan de réglementation complet pour l'avenir, comme l'ont mentionné mes collègues de Semences Canada, de l'Association canadienne des producteurs de semences et de Fertilisants Canada. Notre industrie réglementée contribue activement aux divers efforts de modernisation afin de nous

support competitiveness and innovation while ensuring the safety, health and well-being of Canadians.

We have an active regulatory agenda that we continue to advance and report on, and that information is available. Thank you.

**Senator C. Deacon:** I don't want to put words in your mouth. The answer to the question is that you do feel you have the resources and the process to enable Canada to keep up globally and be a competitive and innovative agriculture and food producer, that you're all set with what you've got?

**Ms. Reynolds:** Honourable senator, thank you for the question. I'm speaking broadly to our regulatory agenda. I would need to commit to follow up with respect to a more specific answer that the honourable senator is seeking. Thank you.

**The Chair:** Thank you. Senator Cotter, I cut you off in round one, but you also wanted to hear from Seeds Canada and CSGA.

**Senator Cotter:** If I could. This is a slightly more technical set of questions, but perhaps at the end I want to come back and see if Mr. Miller has any observations about the amendment to the Seeds Act.

Ms. Reynolds, one question is a sort of combination with the Seeds Act and, as I understand it, with respect to veterinary biologics, which is a technical term with which I'm not particularly familiar. It looks like there are provisions in the act which address the release of seeds and the release of biologics. I'm interested in whether there were some developments or issues that have caused us to see the need to add that in.

Second, with respect to Ms. Reynolds, I think. You spoke to the need to modernize the issues around interim orders in the Safe Food for Canadians Act. I noticed that, but I also notice there is what looks to me like a new interim order along the same lines that's capable of being issued under the Health of Animals Act. I was wondering what is the motivation for that. I'm here referring to what looks like a new provision, 64.11(1). What motivated that addition?

**Ms. Reynolds:** Thank you, senator, for the question. In relation to your first question, honourable senator, you were speaking of the three proposals. They are the same, effectively, in issue and are technical in nature with no visible changes to our current practice in relation to regulating the release of veterinary biologics, novel seeds and novel supplements.

assurer que notre réglementation soit à jour et favorise la compétitivité et l'innovation, tout en protégeant la sécurité, la santé et le bien-être des Canadiens.

Nous continuons à promouvoir notre programme réglementaire évolutif et nous faisons rapport de nos activités. Ces rapports sont disponibles. Je vous remercie.

**Le sénateur C. Deacon :** Je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit. La réponse à la question est que vous estimez avoir les ressources et le processus nécessaires pour permettre au Canada de suivre le rythme mondial et d'être un producteur agricole et alimentaire compétitif et innovateur, et que vous êtes déjà prêts en ce sens?

**Mme Reynolds :** Je vous remercie de la question. Je parle de façon générale de notre programme de réglementation. Il faudrait que je m'engage à donner suite à une réponse plus précise que le sénateur cherche à obtenir. Merci.

**Le président :** Merci. Monsieur le sénateur Cotter, je vous ai interrompu au premier tour, mais vous vouliez aussi entendre Semences Canada et l'Association canadienne des producteurs de semences, l'ACPS.

**Le sénateur Cotter :** Si vous me le permettez. Il s'agit d'une série de questions un peu plus techniques, mais j'aimerais peut-être revenir à la fin pour voir si M. Miller a des observations à faire au sujet de la modification apportée à la Loi sur les semences.

Madame Reynolds, j'aimerais vous poser une question au sujet de la Loi sur les semences et, si j'ai bien compris, sur les produits biologiques vétérinaires, un terme technique que je ne connais pas très bien. Il semble qu'il y ait des dispositions dans la loi qui traitent de la dissémination de semences et de produits biologiques. J'aimerais savoir s'il y a eu des faits nouveaux ou des problèmes qui ont entraîné la nécessité de cet ajout.

Deuxièmement, toujours pour Mme Reynolds, je crois. Vous avez parlé de la nécessité de moderniser les dispositions de la Loi sur la salubrité des aliments au Canada concernant les arrêtés d'urgence. C'est une chose que j'ai remarquée, mais je remarque aussi qu'il y a ce qui me semble être un nouvel arrêté d'urgence qui pourrait être pris en vertu de la Loi sur la santé des animaux. Je me demande ce qui motive cette nouvelle disposition. Je parle ici de ce qui semble être une nouvelle disposition, le paragraphe 64.11(1). Qu'est-ce qui a entraîné cet ajout?

**Mme Reynolds :** Je vous remercie, monsieur le sénateur, de votre question. En réponse à votre première question, vous avez parlé des trois propositions. Ce sont les mêmes, en fait, qui sont en cause et qui sont de nature technique, sans qu'il y ait de changements visibles à notre pratique actuelle en ce qui concerne la réglementation de la diffusion de produits biologiques vétérinaires, de semences et de suppléments nouveaux.

The trigger for these three proposals was the Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations who questioned whether existing legislative authorities, specifically in the Seeds Act, support the existing parts of the seed regulations that prohibit the release of novel supplements.

The Standing Joint Committee didn't specifically note novel supplements and veterinary biologics, but since these frameworks across these three different commodities are similar, we are seeking the same amendment across these three areas. Again, it is consistent with existing practices. It is aligning the legislation with the regulations as it relates to the release of these products.

I will move on to your second question relating to interim orders. We are seeking under this Bill S-6 an amendment to the Health of Animals Act which would allow the minister to issue an interim order if the minister believes immediate action is required to deal with a significant risk to human or animal health or safety. As I mentioned, this interim order would be applicable for one year.

The interest in this proposal was generated due to lessons learned from the COVID-19 pandemic and the need to ensure that we have the appropriate tools to respond effectively and quickly to emergencies.

In view of the escalating situation of African swine fever, this generated the need for this proposal as it relates to the Health of Animals Act. Thank you.

**Senator Cotter:** I was going to ask Mr. Miller to comment, but I guess I can't resist this comment. Normally, the practice is for the regulations to be aligned with the act and not the other way around. I'm happy to see that this is happening, but it sounds like the regulations got ahead of themselves under this legislation and now we have to expand the act to make sure it makes room for the regulations.

Could I ask Mr. Miller if he has a comment regarding the Seeds Act amendments and their adequacy?

**Mr. Miller:** Absolutely, honourable senator. From our first panel, we heard the analogy talking about flossing. We consider this amendment that pertains to CSGA to be like brushing your teeth before going out to a party. Barry touched on seed regulatory modernization. We consider that a party. It's a once-in-a-generation opportunity to influence and help build the next generation seed system that is going to develop a thriving and sustainable agri-food sector in Canada.

Ces trois propositions ont été déclenchées par le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, qui s'est demandé si les pouvoirs législatifs existants, en particulier dans la Loi sur les semences, appuient les parties existantes du Règlement sur les semences qui interdisent la dissémination de suppléments nouveaux.

Le Comité mixte permanent n'a pas expressément mentionné les nouveaux suppléments et les produits biologiques vétérinaires, mais comme les cadres pour ces trois produits différents sont semblables, nous demandons la même modification pour ces trois secteurs. Encore une fois, c'est une façon de faire conforme aux pratiques existantes, qui harmonise la loi avec la réglementation en ce qui a trait à la dissémination de ces produits.

Je vais passer à votre deuxième question concernant les arrêtés d'urgence. En vertu du projet de loi S-6, nous demandons une modification à la Loi sur la santé des animaux qui permettrait à la ministre de prendre un arrêté d'urgence s'il estime que des mesures immédiates sont nécessaires pour faire face à un risque important pour la santé ou la sécurité des humains ou des animaux. Comme je l'ai dit, cet arrêté d'urgence s'appliquerait pendant un an.

Cette proposition a suscité de l'intérêt en raison des leçons tirées de la pandémie de COVID-19 et de la nécessité de nous assurer que nous disposons des outils appropriés pour intervenir efficacement et rapidement en cas d'urgence.

Compte tenu de l'escalade de la situation de la peste porcine africaine, cette proposition a été rendue nécessaire en ce qui a trait à la Loi sur la santé des animaux. Merci.

**Le sénateur Cotter :** J'allais demander à M. Miller de commenter, mais je suppose que je ne peux pas m'empêcher de faire ce commentaire. Normalement, la pratique veut que le règlement soit harmonisé avec la loi, et non l'inverse. Je suis heureux de voir que c'est bien le cas, mais il semble que le règlement ait pris de l'avance en vertu de cette loi et que nous devons maintenant élargir la loi pour nous assurer qu'elle est arrimée au règlement.

Puis-je demander à M. Miller s'il a quelque chose à dire au sujet des modifications apportées à la Loi sur les semences et préciser s'il les trouve à propos?

**M. Miller :** Bien sûr, monsieur le sénateur. Dans le premier groupe de témoins, quelqu'un a fait une analogie avec la soie dentaire. Nous considérons que cette modification concernant l'ACPS est un peu comme se brosser les dents avant de se présenter à une fête. M. Senft a parlé de la modernisation de la réglementation des semences. Nous considérons cet exercice comme une fête. Il s'agit d'une occasion unique de contribuer à l'édification du système de semences de prochaine génération qui permettra de développer un secteur agroalimentaire prospère et durable au Canada, et d'influer sur celui-ci.

When we look at seed regulatory modernization, it's easy to get confused about what it is and what it isn't. It is not a discussion about plant breeding innovation or about the act. It's all about how we can adjust the regulations.

The timeline for the seed regulatory modernization process is looking to 2025. In a few years from now, we'll be back here talking about the great work we've done as part of the SRM process, but for right now, we're talking about housekeeping items that are going to help keep the trains running on time, that will help to ensure that niche specialty crop kinds have a pathway to seed certification in international trade. For us, this is purely a housekeeping item, and it's like brushing your teeth before a party.

**The Chair:** Thank you very much. I have one final question, and it appears that we're done. This is to Ms. Reynolds. Clause 104, which deals with subsection 5.31(2) of the Feeds Act, highlights the fact that in the Feeds Act, the minister may make approval or registration subject to additional conditions that the minister considers appropriate, including conditions respecting the prevention of harm to human or animal health and to the environment. That is similarly highlighted in other sections.

But my question really is the following: Is there an existing system of checks and balances to ensure that the minister cannot act without taking into consideration information regarding the feed or fertilizer product or program in question, whether it be from the CFIA or another regulatory body?

**Ms. Reynolds:** Mr. Chair, thank you for the question.

I'll just briefly touch on the proposed amendment as it relates to conditions. The stakeholders would be familiar already with the actions by the agency to provide conditions on certain product registrations. Similar to some of my previous responses, this particular amendment would ensure alignment between the legislation and the regulations, and it would not result in visible changes to current practice.

With respect to the specifics of the second part of your question, I will commit to following up. Thank you for the question.

**The Chair:** Thank you very much.

Lorsque nous examinons la modernisation de la réglementation des semences, on peut facilement se méprendre au sujet de ce qu'elle englobe ou non. Il ne s'agit pas ici de discuter d'innovation en matière de sélection végétale ou de la loi, mais bien de savoir comment nous pouvons adapter la réglementation.

L'échéancier du processus de modernisation de la réglementation des semences est fixé à 2025. Dans quelques années, nous reviendrons ici pour parler de l'excellent travail que nous avons accompli dans le cadre de ce processus, mais pour l'instant, nous parlons de questions d'ordre administratif qui aideront à maintenir le processus en place, et à faire en sorte que les types de cultures spécialisées aient une voie d'accès à la certification des semences dans le cadre du commerce international. Pour nous, c'est purement une question d'ordre administratif, et c'est comme se brosser les dents avant de se rendre à une fête.

**Le président :** Merci beaucoup. J'ai une dernière question, et il semble que nous aurons ensuite terminé. Ma question s'adresse à Mme Reynolds. L'article 104, qui porte sur le paragraphe 5.31(2) de la Loi relative aux aliments du bétail, souligne le fait que, dans cette loi, la ministre peut accorder l'agrément ou l'enregistrement sous réserve des conditions supplémentaires qu'elle estime indiquées, y compris les conditions relatives à la prévention des dommages à la santé humaine ou animale et à l'environnement. Cet aspect est également souligné ailleurs dans le texte.

Ce que je me demande vraiment toutefois, c'est s'il existe un système de freins et de contrepoids permettant de s'assurer que la ministre ne peut agir sans tenir compte de l'information concernant les aliments du bétail, les engrais ou le programme en question, que ce soit de l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'ACIA, ou d'un autre organisme de réglementation?

**Mme Reynolds :** Monsieur le président, je vous remercie de la question.

Je vais simplement parler brièvement de la modification proposée en ce qui concerne les conditions. Les intervenants sont déjà au courant des mesures prises par l'Agence pour imposer des conditions à l'enregistrement de certains produits. Comme je l'ai dit dans certaines de mes réponses précédentes, cette modification garantirait l'harmonisation de la loi et du règlement, et elle n'entraînerait pas de changements visibles à la pratique actuelle.

Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, je m'engage à faire un suivi. Je vous remercie de la question.

**Le président :** Merci beaucoup.

**Senator Cotter:** I apologize for dragging this out. This is a question for Mr. van Raalte as sort of the quarterback of this whole project, if I might describe you that way. I'm trying to get away from the dental metaphors. When we get a chance to study universal dental care, we might invite you back as witnesses, perhaps.

My question is a serious one. Across this whole piece, the general working rule is that regulations have to be *intra vires* the legislation. I'm now a little bit concerned that what we are actually seeing is an exercise where the regulations, not just in this area but maybe in others, have gotten ahead of the legislation, and part of your job here is to expand the legislation so that the umbrella is big enough to fit the ongoing regulations and regulatory framework.

Can you speak to that in a general way, Mr. van Raalte?

**Mr. van Raalte:** Thank you for the question, Mr. Chair.

It's a very important point in that, from time to time, we do see that, based on the historical context of when the legislation was drafted and the evolution of drafting concepts, regulations and the interpretation of the regulations can exceed the interpretation of the legislation. The Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations is one of the helpful organizations, if I may put it that way, that points out when that happens. At other times, we find it ourselves or it's been pointed out by legal counsel, et cetera.

There is a certain legal risk associated with that, and in those cases, this type of legislative instrument can help us rectify that.

**Senator C. Deacon:** Mr. van Raalte, I will pick up on that point, because I think it's a very important one. Perhaps we are playing catch-up in order to manage government legal risk rather than working to prioritize changes that will create economic and social opportunity at a larger rate by incorporating innovation into our regulatory framework.

For me, it is a bit concerning that this tidy-up is actually not helping Canada move ahead. There could be elements where we're just helping to manage legal risks. It's an internal matter. I'm very concerned about where it interacts with the Canadian economy and Canadian business and not necessarily our internal manifestations.

Can you speak to that concern that now has arisen? Thank you.

**Le sénateur Cotter :** Je m'excuse d'avoir fait traîner les choses. Ma question s'adresse à M. van Raalte, qui est en quelque sorte le quart-arrière de tout ce projet, si je peux m'exprimer ainsi. J'essaie de m'éloigner des métaphores dentaires. Lorsque nous aurons l'occasion d'étudier les soins dentaires universels, nous vous inviterons peut-être à comparaître de nouveau.

Ma question est importante. Dans l'ensemble de ce texte, la règle générale veut que le règlement soit *intra vires*, donc conforme à la loi. Je suis un peu préoccupé par le fait que nous assistons actuellement à un exercice où le règlement, non seulement dans ce domaine, mais peut-être dans d'autres, a pris de l'avance sur la loi, et une partie de votre travail consiste à élargir la portée de la loi afin qu'elle soit suffisamment vaste pour s'adapter au cadre réglementaire actuel.

Pouvez-vous nous en parler de façon générale, monsieur van Raalte?

**M. van Raalte :** Merci de la question, monsieur le président.

C'est un point très important en ce sens que, de temps à autre, nous constatons que, compte tenu du contexte historique dans lequel la loi a été rédigée et de l'évolution des concepts de rédaction, les règlements et leur interprétation peuvent dépasser l'interprétation de la loi. Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation est l'un des organismes utiles, si je peux m'exprimer ainsi, qui nous signale de tels cas. À d'autres moments, nous le constatons nous-mêmes ou un avocat-conseil nous le signale, et ainsi de suite.

Il y a un certain risque juridique qui y est associé et, dans ces cas, ce type d'instrument législatif peut nous aider à corriger le tir.

**Le sénateur C. Deacon :** Monsieur van Raalte, je vais revenir sur ce point, car je crois qu'il est très important. Nous faisons peut-être du rattrapage pour gérer le risque juridique du gouvernement plutôt que de travailler à prioriser des changements qui créeront des possibilités économiques et sociales à un rythme plus élevé en intégrant l'innovation à notre cadre de réglementation.

À mon avis, il est un peu inquiétant que ce ménage n'aide pas le Canada à avancer. Il pourrait y avoir des éléments relativement auxquels nous ne faisons que gérer les risques juridiques. C'est une affaire interne. Je suis très préoccupé par l'interaction avec notre économie et nos entreprises, et pas nécessairement par nos manifestations internes.

Pouvez-vous nous expliquer l'origine de cette préoccupation? Merci.

**Mr. van Raalte:** Thank you. I guess the corollary is that if the courts struck down the regulation and they were absent, then we'd be hard-pressed to quickly fix that, so I note the senator's concerns, and I'll take that back for consideration.

**Senator C. Deacon:** Thank you.

**The Chair:** With that, thank you very much, Ms. Reynolds, Ms. Cotton, Mr. Senft, Ms. Frost and Mr. Miller, for your time and participation. As I have noted before, your assistance with this study and bill is very much appreciated.

I would also like to thank the committee members for their active participation and thoughtful questions. I thank the Senate interpretation and logistics team here in the committee room, and thank you to those who are watching this morning.

At this time, before we close, I would like to pay tribute to Senator Mercer. As we will all know, tomorrow is Senator Mercer's last day with us. He is the longest severing member on this committee, and I know we will miss him and his experience, insights and input.

Senator Mercer, on behalf of this committee, thank you for your continued dedication to serving Canadians over so many years, and in particular, for serving the stakeholders in the agriculture and forestry sectors. For me, it has been a real honour to work alongside you on this committee during my four years here and in the Senate Chamber.

**Senator Mercer:** Thank you, chair. The commitment I made to former senator Carstairs, who was the Leader of the Government in the Senate when I was appointed, was that I would come and join the Agriculture Committee temporarily. That's the way she put it. We didn't have anyone to come to the committee right then, so I drew the short straw. I said that I would certainly do it for a short period of time. Eighteen-and-a-half years later, the short time is up.

I would like to thank everybody on the committee: the wonderful clerks we've had, and the chairs we've had, Conservatives, Liberals and independent people. I've acted as deputy chair several times throughout the process.

It's been a pleasure for me. I've learned so much about the sector. When I came to the committee, I had no expertise — and I still have no expertise — in agriculture, but I did have expertise in two things: I am the principal grocery shopper in my family, and when I'm home, I'm the principal cook in my family; I do the cooking and baking. I do it all. I've just recently started teaching my 6-year-old granddaughter. She and I bake pies for every major family event, and she's enjoying it — I don't think half as much as I am having her with me.

**M. van Raalte :** Merci. Je suppose que le corollaire, c'est que si les tribunaux invalidaient le règlement, nous devrions en leur absence régler le tout rapidement, alors je prends note des préoccupations du sénateur, et je vais en tenir compte.

**Le sénateur C. Deacon :** Merci.

**Le président :** Sur ce, merci beaucoup, madame Reynolds, madame Cotton, monsieur Senft, madame Frost et monsieur Miller, de votre participation. Comme je l'ai déjà dit, nous vous sommes très reconnaissants de votre aide dans le cadre de cette étude et de ce projet de loi.

Je tiens également à remercier les membres du comité de leur participation active et de leurs questions réfléchies. Je remercie l'équipe d'interprétation et de logistique du Sénat ici, dans la salle du comité, et je remercie ceux qui nous regardent ce matin.

Avant de terminer, j'aimerais rendre hommage au sénateur Mercer. Comme nous le savons tous, ce sera demain la dernière journée du sénateur Mercer avec nous. Il est le plus ancien membre du comité, et je sais que son expérience, ses idées et ses commentaires nous manqueront.

Sénateur Mercer, au nom du comité, je vous remercie de votre dévouement continu au service des Canadiens pendant de nombreuses années, et en particulier au service des intervenants des secteurs agricole et forestier. Ce fut pour moi un véritable honneur de travailler à vos côtés au sein de ce comité pendant les quatre années que j'ai passées ici et au Sénat.

**Le sénateur Mercer :** Merci, monsieur le président. J'ai promis à l'ex-sénatrice Carstairs, qui était leader du gouvernement au Sénat lorsque j'ai été nommé, que je viendrais temporairement siéger au Comité de l'agriculture. C'est ce qu'elle avait dit. Comme personne d'autre ne s'est présenté pour participer aux travaux du comité à ce moment-là, c'est moi qui ai tiré la courte paille. J'ai accepté pendant une courte période. Dix-huit ans et demi plus tard, cette courte période est écoulée.

Je tiens à remercier tous les membres du comité, nos excellents greffiers et présidents, conservateurs, libéraux et indépendants. J'ai occupé le poste de vice-président à plusieurs reprises tout au long du processus.

Ce fut un plaisir pour moi. J'ai beaucoup appris sur le secteur. Lorsque je suis arrivé au comité, je n'avais pas d'expertise — et je n'en ai toujours pas plus — en agriculture, mais j'avais une expertise dans deux domaines, à savoir que je suis celui qui fait principalement l'épicerie dans ma famille et que, lorsque je suis à la maison, je suis le principal cuisinier de ma famille. Je fais tout. J'ai récemment commencé à enseigner à ma petite-fille de six ans. Elle et moi cuisinons des tartes pour chaque événement familial important, et elle adore ça, mais sûrement pas autant que j'aime l'avoir à mes côtés.

I've learned so much from my colleagues around the table and also from the many witnesses. I'd like to thank them all, all of the clerks and my colleagues who have sat on this committee with me over the years. Thank you all.

**The Chair:** If there is no other business, honourable senators, this meeting is suspended to transition to an in-camera meeting. Thank you.

(The committee continued in camera.)

J'ai beaucoup appris de mes collègues autour de la table et des nombreux témoins. Je tiens à les remercier tous, les greffiers et mes collègues qui ont siégé à ce comité avec moi au fil des ans. Merci à tous.

**Le président :** S'il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, la séance est suspendue pour une réunion à huis clos. Merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---